

Bilan économique 2023

La Normandie continue à créer des emplois en 2023 malgré le ralentissement économique

Insee Conjoncture Normandie

n° 42

Juin 2024



Avant-propos

Comme chaque année, plusieurs services exerçant des missions de statistiques publiques se sont associés pour produire le bilan économique régional de l'année écoulée. La situation économique de la Normandie en 2023 est décrite à travers neuf chapitres thématiques, volontairement courts, s'appuyant sur des données consolidées. Ces analyses sont complétées d'une synthèse régionale et d'éléments de contexte nationaux.

Piloté et coordonné par l'Insee, ce bilan n'aurait pu être réalisé sans le concours des services de l'État qui y ont contribué par leurs statistiques et leurs analyses expertes :

- la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) ;
- la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) ;
- la Direction régionale des douanes.

Nous les remercions pour cette précieuse collaboration.

**Le Directeur régional
de l'Insee Normandie**

Philippe Scherrer

Sommaire

Synthèse régionale	2
En 2023, l'activité économique en Normandie ralentit mais reste toujours porteuse de créations d'emplois	
Contexte national	4
En 2023, le décalage conjoncturel entre les États-Unis et les différentes économies européennes s'est confirmé	
Emploi salarié	8
Près de 6 000 emplois salariés créés en Normandie en 2023	
Chômage et politiques de l'emploi	10
En 2023, le chômage ne baisse plus	
Démographie d'entreprises	12
Les créations d'entreprises progressent légèrement en Normandie en 2023, les défaillances progressent fortement	
Agriculture	14
Un résultat de l'agriculture en repli après deux années de hausse	
Industrie	16
L'industrie normande a créé plus de 2 000 emplois salariés en 2023	
Construction	18
La construction en forte baisse	
Tourisme	20
L'embellie touristique se confirme en Normandie en 2023	
Transports	22
Le trafic de marchandises en baisse en Normandie en 2023	
Commerce extérieur	24
Nette amélioration de la balance commerciale normande en 2023	
Définitions	26

En 2023, l'activité économique en Normandie ralentit mais reste toujours porteuse de créations d'emplois

Une situation contrastée dans les différents secteurs d'activité

L'année 2023 a été marquée par une certaine atonie de l'activité tant en France que dans la zone euro qui contraste avec le dynamisme observé aux États-Unis. La croissance française est toujours hésitante, elle s'établit à +1,1 % en 2023 après +2,6 % en 2022. Elle a été portée à la fois par la demande intérieure et le commerce extérieur, tandis que le mouvement de déstockage observé dans les entreprises qui jugeaient leur niveau de stocks trop élevé a pesé négativement sur l'activité. La croissance française a été modérée tout au long de l'année 2023, exceptée au deuxième trimestre où elle a été soutenue. Les tensions inflationnistes ont nettement diminué en 2023, notamment sur les produits alimentaires et les produits pétroliers, ce mouvement pourrait perdurer jusqu'en mi d'année 2024. Le moteur de l'inflation concerne désormais les prix des services qui ont augmenté sous l'effet de la progression des salaires dans le tertiaire.

Au terme de l'année 2023, la situation conjoncturelle des secteurs d'activité est contrastée : favorable dans les matériels de transport où le potentiel de rebond reste important, elle est dégradée dans la construction neuve mais aussi dans l'agro-alimentaire.

En 2023, l'emploi salarié continue d'augmenter même si la dynamique observée l'an dernier est moins soutenue. La création d'emploi salarié en France a en effet très fortement diminué (-62 % sur un an), la Normandie a suivi cette tendance mais de façon moins aiguë (-41 % sur un an). Au total, la Normandie a créé 5 700 emplois salariés en net (150 000 en France), dans presque tous les secteurs d'activité à l'exception de la construction qui subit une situation conjoncturelle dégradée. La contribution de la Normandie à la croissance de l'emploi salarié au niveau national a été multipliée par 1,5 (passant de 2,5 % en 2022 à 3,8 % cette année). L'emploi public est particulièrement porteur en Normandie, comme au niveau national. L'emploi industriel aussi en poursuivant sa progression, notamment dans le département de la Manche (selon une

tendance observée depuis fin 2016), et dans une moindre mesure dans le Calvados et en Seine-Maritime. Les services marchands génèrent également de nombreux emplois nouveaux. Dans ce contexte favorable, nombre d'offres d'emplois restent non pourvues. Depuis 2019, la part des métiers en tension progresse. Dans la région, les métiers concernés par les plus fortes tensions de recrutement se trouvent dans l'industrie et la construction, le plus souvent sur des qualifications de techniciens ou de cadres, mais aussi d'ouvriers. Dans le tertiaire, les métiers de la santé, en particulier celui d'infirmier, ou de l'informatique sont eux aussi parmi les plus difficiles à pourvoir. Les métiers les moins qualifiés sont aussi concernés : aides à domicile, serveurs, métiers de bouche, conducteurs de véhicules connaissent des niveaux de tension au plus haut.

Le chômage repart lentement à la hausse dans un contexte de ralentissement économique. Cette légère croissance du chômage cette année, observée pour la première fois depuis 2014, porte son taux à 7,1 % de la population active. En 2022, le taux de chômage normand avait atteint son plus bas niveau depuis 40 ans (6,6 %). Cette lente progression ne modifie pas la géographie du chômage régional. Plus faible à l'ouest de la région, avec des taux inférieurs à ceux de la Bretagne et des Pays de la Loire, le taux de chômage est toujours plus fort à l'est, dans la moyenne des taux observés parmi les départements du bassin parisien. Ainsi, les zones d'emploi de Saint-Lô, d'Avranches et de Cherbourg-en-Cotentin restent les plus épargnées avec des taux très inférieurs à ceux observés dans les zones d'emploi du Havre (la plus touchée) ou de Rouen, qui connaît la plus forte progression en 2023. La légère remontée du chômage épargne pour l'instant les plus de 50 ans et les chômeurs de longue durée qui représentent encore 40 % des demandeurs d'emploi de la région. Elle touche en priorité les jeunes inscrits à France Travail (20 000 en catégorie A), en dépit des mesures prises en faveur de l'apprentissage. Mesures qui sont actuellement plébiscitées par les employeurs privés notamment et les jeunes qui les utilisent de manière croissante. En ayant doublé ses effectifs

d'apprentis depuis 5 ans, l'appareil productif de la Normandie accueille aujourd'hui 50 000 apprentis, soit environ 4 % de l'emploi salarié régional. Ce succès se fait au détriment du contrat de professionnalisation qui est davantage en recul dans la région qu'au niveau national (-10,1 % contre -2,2 %).

En dépit d'un certain nombre d'incertitudes sur l'environnement économique national et international, les créateurs d'entreprises normands, et particulièrement les auto-entrepreneurs continuent à se lancer dans le défi de la création de micro-entreprises. En 2023, près de 35 700 entreprises ont été créées en Normandie, un niveau similaire à l'année précédente. La région se distingue par une légère progression dans un contexte de recul national plus marqué et qui touche particulièrement les formes sociétaires et les entrepreneurs individuels. En Normandie, les créations d'entreprises sont portées uniquement par les micro-entrepreneurs. Les créations d'entreprises industrielles augmentent pour la sixième année consécutive, malgré le ralentissement des créations de sociétés pour la première fois depuis 2020. Les secteurs de la construction et du « commerce, transport, hébergement et restauration » sont en revanche en recul. Ralentissement économique, fin des mesures de soutien à l'activité depuis juin 2022 et difficultés sectorielles expliquent une progression des défaillances déjà observée l'an passé, qui retrouvent désormais leur niveau d'avant crise sanitaire. Tous les départements normands et tous les secteurs d'activité, excepté l'agriculture, sont concernés. Dans l'industrie, le nombre de défaillances a ainsi doublé en deux ans, mais ce rythme est nettement moins soutenu qu'au niveau national.

Le ralentissement de l'activité n'affecte pas tous les secteurs de l'économie de la région de la même manière. Le résultat de l'agriculture est en repli après deux années de hausse, suivant ainsi la tendance nationale. Certaines récoltes ont été perturbées par des pluies abondantes au printemps, à l'été et à l'automne. La production de lait est restée stable. Les évolutions de prix sont assez contrastées selon les productions, entre baisse et fermeté.

Le secteur de la construction est quant à lui en difficulté, tant au plan national que dans la région. Les mises en chantier ont reculé de près d'un tiers et les autorisations de logements, indicateur de l'activité à venir dans le secteur de la construction, et les surfaces autorisées à la construction de locaux non résidentiels sont également en net recul. Le constat est similaire pour la vente de logements neufs, principalement en raison du durcissement des conditions d'obtention de crédit immobilier.

La situation est davantage contrastée au sein du secteur des transports. Le trafic de marchandises diminue en Normandie en 2023. Il est en baisse dans les principaux ports normands, comme au niveau européen. Ce mouvement de baisse est dû au recul des flux de conteneurs et des vracs solides, en particulier ceux des céréales qui diminuent nettement. Le transport aérien de passagers en revanche se porte mieux en Normandie et poursuit la tendance amorcée en 2021. Les immatriculations de véhicules neufs repartent à la hausse dans la région également et se rapprochent de leur niveau d'avant crise sanitaire.

Au classement des échanges commerciaux avec l'extérieur, tant pour les importations que pour les exportations, la Normandie est la 6^e région de France. En 2023, les flux entrants demeurent toujours supérieurs aux flux sortants de marchandises, mais ce solde déficitaire s'améliore, essentiellement par la diminution de la valeur des produits énergétiques importés. Le poids du département de la Seine-Maritime dans ces échanges explique une grande partie du recul du déficit régional. Les échanges sont réalisés principalement avec les pays d'Europe et l'Allemagne notamment pour les exportations et les États-Unis pour les importations. En 2023, les échanges avec la Chine et la Russie sont, quant à eux, en net recul.

Dans le secteur du tourisme, la fréquentation dans l'ensemble des hébergements progresse en dépit d'une baisse d'activité dans les hôtels au cœur de l'été 2023. Les touristes sont, en particulier, venus nombreux dans les campings de la région. Avec près de 17 millions de nuitées, soit 300 000 de plus qu'en 2022, la Normandie confirme son attractivité touristique (la fréquentation progresse de 1,8 % sur un an, légèrement en dessous de l'évolution nationale, +2,3 %). Les hôtels accueillent près d'une nuitée sur deux, les campings une sur trois. Dans l'ensemble des campings normands, la part de la clientèle étrangère ne cesse d'augmenter (+1,5 point sur un an) et demeure plus élevée qu'au niveau national.

Début 2024, l'horizon s'éclaircit légèrement

Au premier trimestre 2024, le PIB de la France progresse de 0,2 %. La consommation des ménages accélère (+0,4 %). Ces derniers devraient bénéficier d'un mouvement de désinflation qui se confirme et qui soutiendrait leur pouvoir d'achat. L'investissement connaît un rebond (+0,3 %). La progression de l'activité serait toutefois limitée au premier semestre en France. Le fléchissement observé dans la construction devrait se poursuivre et la production de l'industrie manufacturière devrait diminuer. En Normandie les tous premiers indicateurs de l'activité mesurée par les volumes d'heures rémunérées au premier trimestre témoignent d'un ralentissement, notamment dans la construction et l'industrie. Les offres d'emploi sont moins nombreuses également, notamment en Seine-Maritime et dans une moindre mesure dans le Calvados. Sur un an, la tendance baissière est plus accentuée qu'en moyenne nationale, dans tous les départements de Normandie, excepté la Manche. C'est dans ce contexte de repli

de l'offre que le nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues poursuit sa lente progression, partout sauf dans l'Eure. Les femmes sont relativement épargnées au 1^{er} trimestre 2024 et tendanciellement sur un an. Les jeunes profitent d'une légère baisse en ce début d'année 2024 mais leur nombre progresse le plus fortement sur un an. Le nombre d'inscrits de longue durée (depuis plus d'un an) est tendanciellement stable mais subit la hausse la plus marquée au premier trimestre.

La création de micro-entreprises constitue une des voies d'insertion professionnelle. La dynamique observée pour ces jeunes pousses est particulièrement soutenue dans la région comparée à la tendance nationale (5 points d'écart). En revanche, la création d'entreprises plus « classiques » est en repli au début de cette année 2024. Sur un an, elle s'inscrit dans la moyenne nationale de hausse mais à un rythme deux fois moins rapide. Au total, l'évolution de la création d'entreprises en Normandie est légèrement plus dynamique qu'au plan national. Les défaillances observées à partir des jugements de fin avril 2024 (au titre du dernier trimestre 2023) confirment une remontée du nombre d'entreprises en difficulté en 2023 (+540 par rapport au 4^e trimestre 2022).

La crise du bâtiment perdure. Fin mars 2024, la construction de 11 600 logements était commencée en Normandie, ce qui correspond à une baisse de près de 30 % dans la région, baisse supérieure de 7 points à la moyenne française sur un an. Les autorisations de construire des logements en fin mars 2024 s'élèvent à 16 000 logements. Là encore, il s'agit d'une baisse de 20 % sur un an mais cette baisse est plus conforme à la moyenne nationale. En tout état de cause elle n'augure pas, à ce stade, d'une reprise de l'activité sur le segment du logement neuf. ●

Christian Camesella (Insee)

En 2023, le décalage conjoncturel entre les États-Unis et les différentes économies européennes s'est confirmé

En 2023, le décalage conjoncturel entre les États-Unis et les différentes économies européennes s'est confirmé ► **figure 1**. La croissance américaine a ainsi atteint +2,5 % contre +0,6 % dans la zone euro, où l'activité a été globalement éteinte tout au long de l'année, et +0,1 % au Royaume-Uni. Parmi les principales économies de la zone euro, la France et l'Italie ont connu une dynamique de croissance globalement assez proche en 2023 (+1,1 % en France et +1,0 % en Italie). Le moteur allemand a quant à lui calé (croissance nulle en 2023), tandis que l'économie espagnole a poursuivi son rattrapage (+2,5 %). L'Europe est restée exposée à des prix énergétiques élevés, bien qu'en repli, et a pâti des effets du resserrement monétaire. L'économie américaine y a été moins sensible, bénéficiant de puissants soutiens budgétaires. En Chine, passé le rebond consécutif à la réouverture de l'économie, la croissance s'est stabilisée à un rythme sensiblement inférieur à celui de la décennie 2010, pénalisée notamment par la contraction du secteur immobilier. Le ralentissement chinois a, toutefois, un effet global ambigu pour l'économie française : s'il freine l'activité via les canaux commerciaux, il contribue en revanche à la détente des prix des matières premières et constitue ainsi un facteur de soutien.

En France, la croissance de l'économie a été modérée en 2023 : le PIB (en volume) a augmenté de 0,9 % en données brutes (+1,1 % en données corrigées des jours ouvrables), après une hausse de 2,6 % en 2022. La production a ralenti (+1,5 % en volume après +4,1 %). La croissance de la production est principalement portée par les services marchands, qui ralentissent mais sont en hausse de 2,4 %, et en particulier par les services aux entreprises et d'information-communication. La production en construction est quasi stable (-0,1 %), mais cette stabilité masque un repli important dans la construction de logements neufs que compense la bonne tenue des activités d'entretien-amélioration et de génie civil. La production industrielle rebondit (+0,5 % après -0,4 %), avec des situations très contrastées suivant les branches. La production de matériels de transport, encore très dégradée en 2022

par rapport à son niveau d'avant-crise, accélère nettement en 2023 (+11,3 % après +7,8 %), les difficultés d'approvisionnement s'atténuant. À l'inverse, la production d'« autres produits manufacturés » se replie de nouveau (-3,6 % après -0,9 %), notamment pour les industries les plus énergivores (chimie, papeterie, métallurgie), très pénalisées par la hausse des prix de l'énergie.

L'emploi salarié a nettement ralenti en 2023, augmentant de 0,6 % sur l'année (soit 156 000 créations nettes d'emploi entre fin 2022 et fin 2023), après +1,4 % en 2022 (soit +376 000 emplois) et +3,2 % en 2021 (soit +814 000 emplois). Le taux de chômage au sens du BIT s'est stabilisé en fin d'année à 7,5 % de la population active. Il est supérieur de 0,4 point à son niveau de fin 2022, qui était le plus bas depuis 1982. La hausse progressive du chômage depuis lors résulte du ralentissement de l'emploi alors que la population active est restée dynamique.

Le pouvoir d'achat des ménages a rebondi, malgré une inflation qui demeure élevée

Après être resté pendant près d'un an sur un plateau autour de +6 %, le glissement annuel des prix à la consommation en France a nettement diminué à partir du printemps 2023, du fait notamment du ralentissement des prix des produits pétroliers et des produits alimentaires ► **figure 2**. L'inflation est néanmoins restée relativement élevée : en moyenne annuelle, elle s'est établie à +4,9 %, en 2023 après +5,2 % en 2022. L'alimentation a été la principale contributrice à l'inflation d'ensemble entre septembre 2022 et septembre 2023. Dès avril 2023 cependant, les prix des produits alimentaires ont nettement ralenti, en raison du reflux des prix des produits agricoles depuis leur pic de mai 2022. De même, la contribution des prix des produits manufacturés à l'inflation d'ensemble a reflué à compter du milieu d'année. Ce sont désormais les prix des services, tirés par la dynamique des salaires, qui soutiennent l'inflation. En ce qui concerne les rémunérations, le salaire moyen par tête (SMPT) dans

les branches marchandes non agricoles et le salaire mensuel de base (SMB) ont été dynamiques en termes nominaux (respectivement +4,1 % et +4,3 %). Cependant, ils ont de nouveau reculé en termes réels (respectivement -0,8 % et -0,6 %). Comme en 2022, ces reculs inédits traduisent le fort dynamisme des prix sur la période récente. En deux ans, le recul du SMB réel atteint ainsi 2,5 %.

En 2023, le pouvoir d'achat des ménages a accéléré (+0,8 %, après +0,3 % en 2022, ► **figure 3**). Les revenus nets d'activité ont ralenti mais sont restés dynamiques (+5,0 % après +7,2 % en 2022). Les prestations sociales en espèces ont augmenté de 4,7 % après +1,7 %, sous l'effet principalement des revalorisations des retraites (effet en année pleine de la revalorisation de juillet 2022 et revalorisation résiduelle de janvier 2023) : les retraites ont ainsi progressé de façon soutenue (+5,3 %). Les revenus du patrimoine, corrigés de l'effet SIFIM, accélèrent en 2023 (+7,5 % après +5,8 %) sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt et de versements dynamiques de dividendes et des autres revenus d'investissement. Au total, le revenu disponible brut (RDB) hors effet SIFIM de l'ensemble des ménages a accéléré (+5,8 % après +5,0 %).

La consommation des ménages a progressé à un rythme proche du pouvoir d'achat (+0,8 %), si bien que le taux d'épargne des ménages s'est quasiment stabilisé (16,9 % après 16,8 %). Le taux d'épargne reste à un niveau nettement plus élevé que sa moyenne entre 2009 et 2019 (14,7 %). La consommation en produits alimentaires a continué de baisser (-3,6 %, après -3,2 % en 2022). Ces produits sont les plus marqués par l'inflation, avec une hausse des prix de 11,3 % en 2023 (après +6,3 % en 2022). Également très marquée par l'inflation, la consommation en biens énergétiques diminue de nouveau fortement comme en 2022 (-2,5 % après -3,3 %). À l'inverse, la consommation des ménages en services reste dynamique, en particulier dans l'information-communication (+5,6 %), dans les services de transport (+6,7 %) et dans l'hébergement-restauration (+5,5 %).

L'investissement des ménages a sombré, celui des administrations et des entreprises a résisté

En réponse à la hausse de l'inflation, les principales banques centrales, dont la Banque centrale européenne à partir de l'été 2022, ont procédé à un resserrement rapide des politiques monétaires, entraînant une augmentation du coût du crédit pesant sur l'investissement des entreprises comme des ménages. Ce dernier est de nouveau en forte baisse (-8,5 %), pénalisé par la baisse de l'investissement en construction (-5,6 %) et par celle des achats de biens immobiliers (-18,4 % d'investissement en services techniques, comprenant les frais de notaires). L'investissement des entreprises non financières progresse au même rythme qu'en 2022 (+2,7 % après +2,9 %), toujours porté par l'investissement en services d'information-communication. Au total, l'investissement se redresse légèrement en 2023 (+0,4 % en volume après 0,0 %), principalement porté par

les investissements des administrations publiques (+6,9 %), qui augmentent dans les matériels de transport, avec notamment la livraison d'un sous-marin.

Le solde extérieur de la France s'améliore

En 2023, les flux de commerce extérieur en volume marquent le pas après deux années de forte hausse. Les exportations augmentent encore un peu (+2,1 % après +8,2 %), alors que les importations sont quasi stables (+0,3 % après +8,8 %). Le solde extérieur en volume s'améliore légèrement. Cette amélioration s'explique surtout par les biens, en particulier les biens énergétiques : la France est de nouveau exportatrice nette d'électricité, et ses imports en gaz et en pétrole baissent fortement, les stocks ayant atteint des niveaux très élevés. Les exportations de matériels de transport, en particulier en aéronautique, accélèrent nettement, mais les importations, notamment de

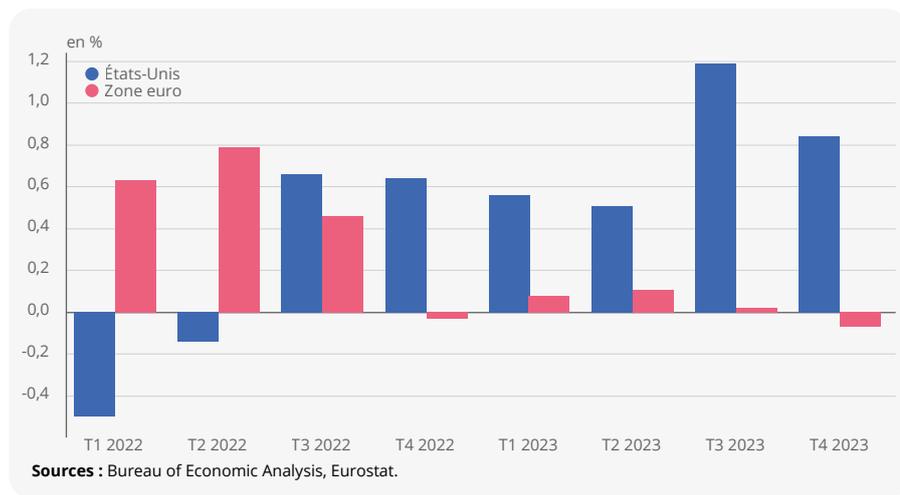
véhicules électriques, augmentent aussi fortement. Les exportations en volume de services se replient, tirées vers le bas par les exportations de services de transport (-7,5 %), tandis que les importations de services sont en forte hausse, avec notamment +15,1 % de services de transport et +7,7 % de services aux entreprises. Au final, la contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB a été nettement positive en 2023 (+0,6 point), en partie compensée par un mouvement de déstockage (-0,4 point ► [figure 4](#)). ●

Clément Bortoli, Gaston Vermersch (Insee)

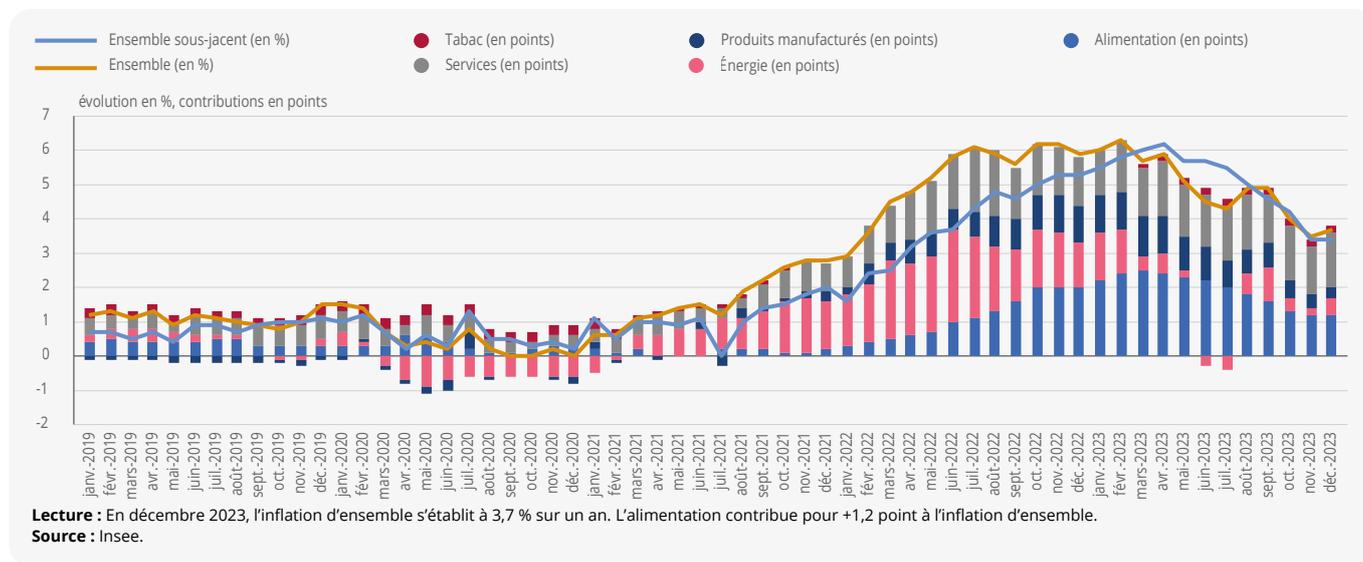
► Pour en savoir plus

- Héam J.-C., Meizel P., Morvan F., « Les comptes de la Nation en 2023 », Insee Première n° 1997, mai 2024.

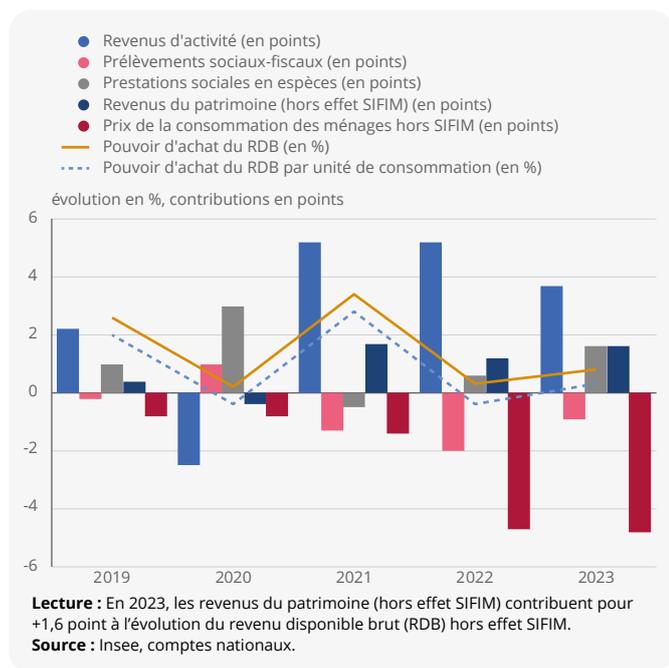
► 1. Croissance trimestrielle du PIB dans la zone euro et aux États-Unis



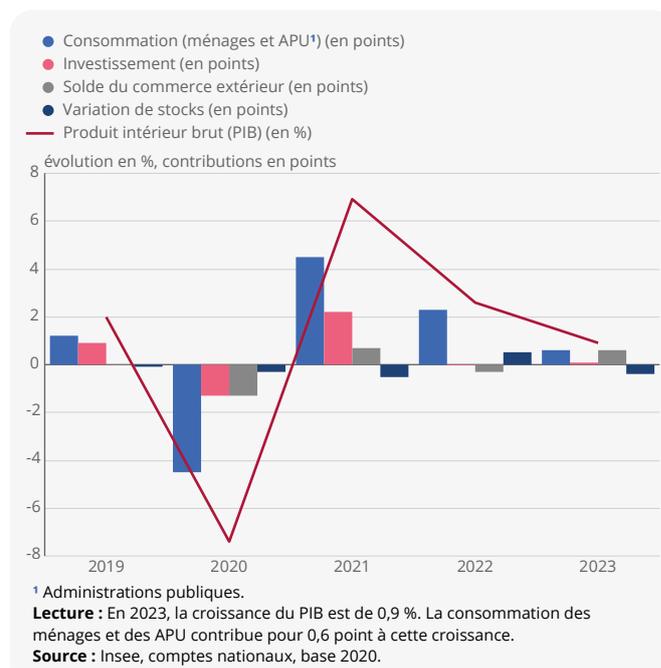
► 2. Inflation en France et contributions par poste



► 3. Variations annuelles du pouvoir d'achat et contributions de ses principales composantes



► 4. Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



Près de 6 000 emplois salariés créés en Normandie en 2023

En 2023, l'emploi salarié poursuit sa hausse en Normandie (+5 700 emplois en un an après +9 700 en 2022). Tous les secteurs d'activité créent des emplois dans la région, excepté la construction. La moitié de ces emplois relèvent du tertiaire non marchand. L'emploi salarié poursuit sa progression en Seine-Maritime (+3 300) et dans le Calvados (+3 200), mais s'est tari dans les trois autres départements normands.

Trois emplois salariés normands sur quatre dans le tertiaire

Au 31 décembre 2023, on dénombre 1 236 800 emplois salariés en Normandie. Pour l'essentiel, il s'agit d'emplois tertiaires (933 600, soit 75 % de l'ensemble de l'emploi salarié). Cependant, la région offre encore de nombreux emplois au sein de son industrie (205 500, soit 17 %) et, dans une moindre mesure, dans la construction (79 100, soit 6 %).

L'emploi salarié normand a progressé de 0,5 % sur un an, une hausse proche de celle observée au niveau national (+0,6 %). Cette augmentation, relativement modeste, situe la Normandie à la 9^e place (sur 17) des régions les plus dynamiques de ce point de vue, devant la Guadeloupe (+0,4 %), le Centre-Val de Loire et la Nouvelle-Aquitaine (+0,3 % ▶ [figure 1](#)).

Le tertiaire non marchand premier secteur créateur d'emplois

En 2023, la création nette d'emplois sur le territoire normand s'élève à 5 700 emplois. Tous les secteurs d'activité continuent à créer des emplois en Normandie, excepté la construction (-200 en un an, -0,2 % ▶ [figure 2](#)). Le tertiaire non marchand est cette année le premier secteur créateur d'emplois (+2 800 sur un an), devant

l'industrie (+2 100), le tertiaire marchand (+700) et l'agriculture (+300).

À l'inverse, l'intérim voit sa baisse s'intensifier en Normandie (-3 400 emplois sur un an, après -800 en 2022) comme au niveau national, suivant le ralentissement de l'activité économique. L'intérim atteint dans la région son plus bas niveau depuis 2015.

En 2023, l'emploi de la sphère privée ralentit mais reste en hausse en Normandie avec la création de près de 3 000 emplois en un an (+0,3 % après +1,2 % en 2022 ▶ [figure 3](#)) comme au niveau national (+0,4 % après +1,9 %).

Des créations d'emplois salariés uniquement en Seine-Maritime et dans le Calvados

En Normandie, seuls les départements de la Seine-Maritime et du Calvados contribuent à la création d'emplois salariés en 2023 (+3 300 emplois en un an en Seine-Maritime, +3 200 dans le Calvados ▶ [figure 4](#)). En Seine-Maritime, la dynamique de la création d'emploi est portée par le tertiaire marchand hors intérim (+3 000 ▶ [figure 5](#)) ; dans le Calvados, il s'agit d'emplois du tertiaire non marchand (+2 400). Ces deux départements concentrent toujours à eux deux plus de six emplois salariés régionaux sur dix.

Les trois autres départements subissent une perte nette d'emplois salariés.

La baisse observée dans l'Eure (-460), la plus marquée de la région, est principalement due à la diminution du nombre d'intérimaires (-420) et d'emplois dans la construction (-120).

En 2023, l'Orne est le seul département en Normandie à connaître une destruction d'emplois dans le tertiaire marchand hors intérim (-250). Les créations d'emplois dans le tertiaire non marchand (+240) et l'agriculture (+100) sont insuffisantes pour compenser cette baisse, qui est en outre accentuée par le recul de l'intérim (-290). Dans la Manche, la forte diminution des emplois observée dans le tertiaire (-1 110) surpasse les créations observées dans les autres secteurs, notamment l'industrie (+700). ●

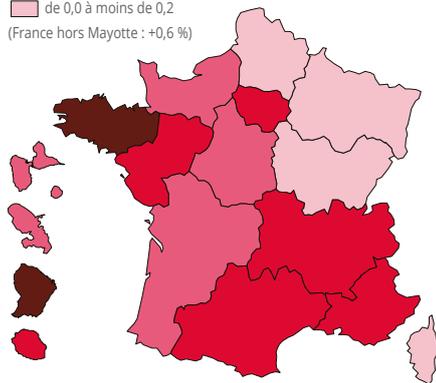
Stéphanie Gosselin (Insee)

Avertissement

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comprises dans l'emploi à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en chômage partiel et en arrêt maladie).

► 1. Évolution régionale de l'emploi salarié total entre fin 2022 et fin 2023

Évolution de l'emploi salarié total entre fin 2022 et fin 2023 (en %)



Lecture : Les bornes comprennent une limite correspondant à l'évolution au niveau national (+0,6 % entre fin décembre 2022 et fin décembre 2023), ce qui permet de visualiser si les régions ont évolué plus ou moins vite comparativement au niveau national.

Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total ; France hors Mayotte.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 2. Emploi salarié total en fin d'année par secteur d'activité

Secteur d'activité	Emploi au 31/12/2023 (milliers)	Évolution entre 2022 et 2023		Évolution annuelle moyenne entre 2017 et 2022 ¹	
		Normandie	Normandie France hors Mayotte	Normandie	France hors Mayotte
Agriculture	18,6	1,6	-0,4	2,8	1,9
Industrie	205,5	1,1	1,1	0,5	0,6
Industrie agroalimentaire	39,3	0,7	0,8	1,5	1,7
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	25,3	2,1	2,1	0,9	1,1
Biens d'équipement	20,8	1,3	2,0	-0,2	0,4
Matériels de transport	27,3	1,7	1,8	0,1	-0,5
Autres branches industrielles	92,8	0,7	0,5	0,2	0,3
Construction	79,1	-0,2	-0,7	2,3	2,9
Tertiaire marchand	522,3	0,1	0,4	1,3	1,8
Commerce	151,5	1,0	0,4	1,5	1,4
Transports	69,0	-0,3	0,8	0,7	0,9
Hébergement – restauration	47,4	2,5	1,4	2,7	2,5
Information – communication	12,9	0,5	-0,1	2,9	4,1
Services financiers	30,2	0,5	1,5	0,9	1,1
Services immobiliers	10,2	-4,6	-2,9	1,6	2,2
Services aux entreprises hors intérim	103,0	1,5	1,5	2,2	2,8
Intérim	39,9	-8,0	-6,6	-0,7	0,2
Services aux ménages	58,3	0,8	1,0	0,7	1,1
Tertiaire non marchand	411,3	0,7	0,9	0,1	0,4
Total	1 236,8	0,5	0,6	0,8	1,3

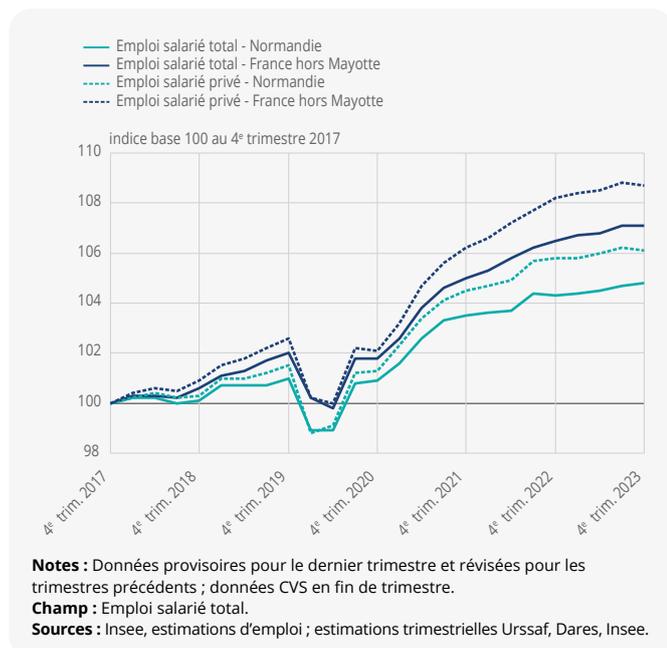
¹ Évolution qui aurait été observée pour l'emploi salarié total du secteur pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

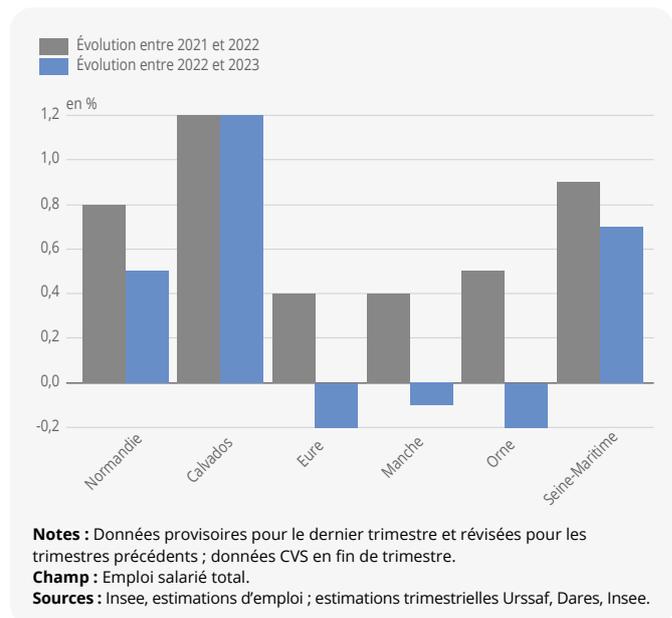
Champ : Emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 3. Évolution trimestrielle de l'emploi salarié



► 4. Évolution de l'emploi salarié total en fin d'année par département



► 5. Emploi salarié total en fin d'année par département et par grand secteur d'activité

Zonage	Emploi au 31/12/2022 (milliers)	Évolution entre 2022 et 2023						Total
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Intérim	Tertiaire non marchand	
Calvados	275,5	-1,0	2,1	-0,7	0,2	-10,1	2,7	1,2
Eure	185,1	3,4	0,2	-1,0	-0,5	-5,8	-0,1	-0,2
Manche	184,5	2,4	1,7	0,9	-0,3	-6,1	-1,6	-0,1
Orne	95,3	3,4	0,2	-0,1	-1,7	-7,8	0,7	-0,2
Seine-Maritime	496,5	1,0	0,9	-0,2	0,7	-8,3	0,7	0,7
Normandie	1 236,8	1,6	1,1	-0,2	0,1	-8,0	0,7	0,5

Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► Pour en savoir plus

- Tableau de bord de la conjoncture en Normandie.
- **Balcone T., Le Mains L.**, « L'emploi salarié stagne et le taux de chômage poursuit sa lente remontée en Normandie au 4^e trimestre 2023 », Insee Conjoncture Normandie, n° 41, mars 2024.
- **Delver-Custos D.**, « Emploi salarié – Plus de 8 000 emplois salariés créés en Normandie en 2022 », Insee Conjoncture Normandie, n° 37, juin 2023.

En 2023, le chômage ne baisse plus

Fin 2023, le taux de chômage en Normandie repart à la hausse pour atteindre 7,1 %. Il augmente sur un an pour la première fois depuis 2014. Les demandeurs d'emploi, en particulier les jeunes et les hommes, sont également de plus en plus nombreux dans la région. Les demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus sont à nouveau moins nombreux. L'apprentissage est toujours plébiscité par les employeurs et les jeunes, et les mesures d'accompagnement vers l'emploi pour ces derniers sont de plus en plus utilisées. La part des métiers en tension tend à augmenter depuis 2019, près de trois métiers sur quatre sont en forte tension de recrutement dans la région.

Le taux de chômage repart à la hausse...

Au 4^e trimestre 2023, le taux de chômage normand est de 7,1 % ► **figure 1**, soit une hausse de 0,5 point par rapport à fin 2022, quand le taux de 6,6 % a constitué son plus bas niveau depuis plus de 40 ans. Il augmente sur un an pour la première fois depuis 2014. Le taux de chômage normand demeure inférieur à celui observé en France métropolitaine (-0,2 point), poursuivant la tendance constatée depuis fin 2020.

Sur un an, tous les départements normands sont concernés par une hausse de même ampleur du taux de chômage (de +0,3 point dans la Manche à +0,5 point dans le Calvados, l'Eure et la Seine-Maritime ► **figure 2**). La Manche reste le 4^e département français le moins touché par le chômage avec un taux de 5,3 %, à égalité avec la Vendée. La Seine-Maritime, département normand où le chômage est le plus élevé, se classe au 74^e rang sur 100, à égalité avec l'Allier, l'Ardèche et le Tarn. En Normandie, la géographie du chômage n'a pas évolué en 2023. Plus faible à l'ouest de la région, à l'exception de la zone d'emploi de Granville (6,4 %), avec des taux inférieurs à ceux de la Bretagne et des Pays de la Loire, le taux de chômage est toujours plus fort à l'est, dans la moyenne des taux observés parmi les départements du bassin parisien. Ainsi, les zones d'emploi de Saint-Lô, d'Avranches et de Cherbourg-en-Cotentin restent les plus épargnées avec des taux proches de 5,0 %, alors que la zone du Havre reste la plus touchée (9,0 %) devant celle de Rouen (8,2 %), qui connaît la plus forte progression en 2023 (+0,7 point).

...le nombre de demandeurs d'emploi aussi

Fin 2023, 244 370 personnes sont inscrites à France Travail en Normandie toutes catégories confondues (catégories A, B, C)

► **figure 3**. Après deux années de baisse, ce nombre repart à la hausse sur un an dans la région (+0,4 %) comme au niveau national (+0,3 %). Le nombre d'inscrits en catégorie A augmente également en Normandie (+1,4 %) pour atteindre 127 290 alors qu'il poursuit son recul en France hors Mayotte (-0,6 %). Fin 2023, seules les personnes les plus âgées (50 ans ou plus) sont épargnées par cette remontée de la demande d'emploi dans la région. Les jeunes Normands sont, au contraire, les plus touchés, aussi bien pour l'ensemble des catégories (+2,5 %) que pour la seule catégorie A (+5,3 %), dont le nombre repasse au-dessus de 20 000. Dans la région, les hommes sont plus affectés que les femmes (+1,6 % contre -0,6 % toutes catégories confondues, +2,4 % contre +0,3 % dans la catégorie A).

En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus) poursuit son repli sur un an, en Normandie (-3,3 %) comme au niveau national (-3,1 %). Ils représentent plus de quatre demandeurs d'emploi normands sur dix, comme à la fin 2022.

50 000 apprentis sous contrat fin 2023

En 2023, les recrutements en contrat d'apprentissage continuent de progresser sur un an, en Normandie comme au niveau national, mais ils ralentissent. En effet, près de 40 000 nouveaux contrats d'apprentissage ont été signés dans des entreprises normandes ► **figure 4**, soit une hausse de moins de 2,0 % en un an après une augmentation annuelle moyenne de 23,4 % entre 2018 et 2022. Fin 2023, 50 000 apprentis sont en emploi en Normandie, soit 4,0 % de l'emploi salarié régional (3,8 % au niveau national), cette proportion atteignant même 5,1 % dans l'emploi privé. Le nombre d'apprentis en poste dans la région a ainsi plus que doublé depuis

fin 2018. Le succès de l'apprentissage se fait au détriment du contrat de professionnalisation qui est en recul, dans la région (-10,1 %) comme au niveau national (-2,2 %).

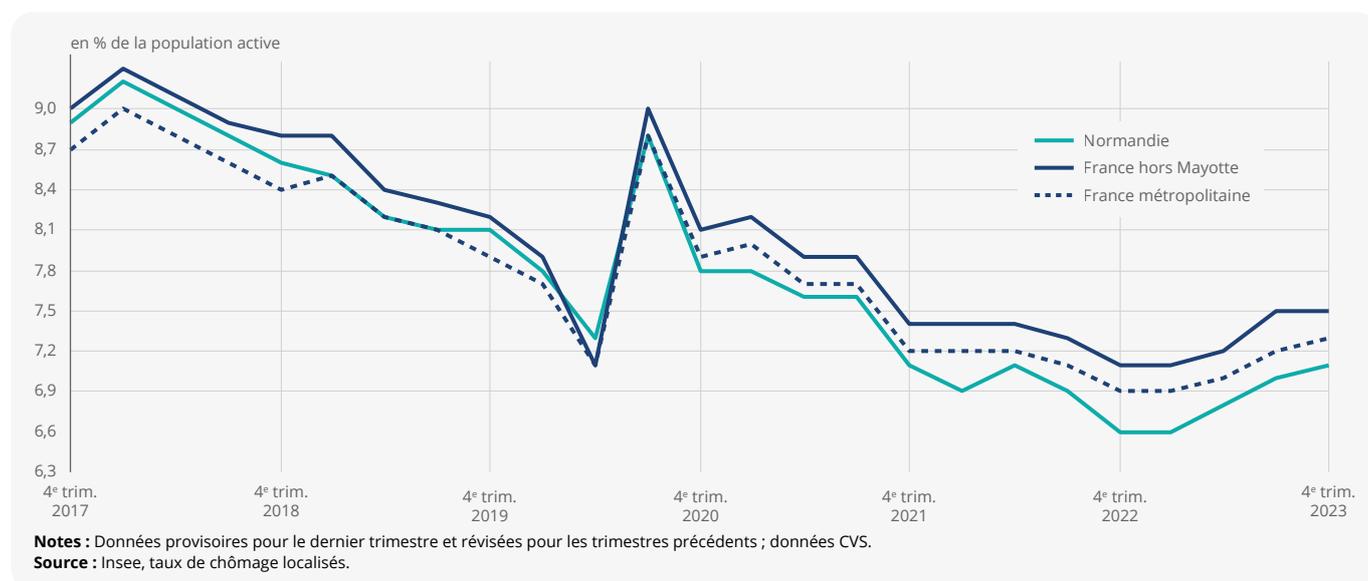
Depuis le 1^{er} mars 2022, date de son entrée en vigueur, plus de 46 200 contrats d'engagement jeune (CEJ) ont été signés en Normandie dont 27 200 pour la seule année 2023. Les parcours contractualisés d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) sont en hausse en 2023, dans la région (+20,3 %) comme au niveau national (+6,0 %). En revanche, les entrées dans les dispositifs de contrats aidés et les emplois francs poursuivent leur baisse dans la région en 2023.

Près de trois métiers sur quatre sont en forte tension de recrutement

En 2022, près de trois métiers sur quatre sont en forte tension de recrutement alors qu'ils étaient moins d'un sur deux en 2019, en Normandie comme au niveau national. Dans la région, les métiers concernés par les plus fortes tensions de recrutement sont dans l'industrie et la construction, le plus souvent sur des qualifications de techniciens ou de cadres, mais aussi d'ouvriers. Par exemple, les régleurs, techniciens de maintenance mais aussi les chefs de chantiers, conducteurs de travaux sont particulièrement recherchés. Les métiers de la santé, en particulier celui d'infirmier, et ceux de l'informatique sont eux aussi parmi les plus difficiles à pourvoir. Dans les postes moins qualifiés, par exemple les aides à domicile, les serveurs, les métiers de bouche, les conducteurs de véhicules, le niveau de tension dans les recrutements est également au plus haut. ●

Damien Barthélemy, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets)

► 1. Évolution du taux de chômage trimestriel



► 2. Taux de chômage trimestriel par département

Zonage	2023 T1	2023 T2	2023 T3	2023 T4	Évolution 2023 T4 / 2022 T4 (points de %)
Calvados	6,2	6,3	6,6	6,7	0,5
Eure	6,7	6,9	7,1	7,2	0,5
Manche	5,0	5,0	5,2	5,3	0,3
Orne	6,3	6,4	6,6	6,8	0,4
Seine-Maritime	7,5	7,7	7,9	8,0	0,5
Normandie	6,6	6,8	7,0	7,1	0,5
France hors Mayotte	7,1	7,2	7,5	7,5	0,4

en % de la population active

Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.
Source : Insee, taux de chômage localisés.

► 3. Demandeurs d'emploi en fin de mois

Décomposition	Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2023				Évolution 2023 T4 / 2022 T4	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C (% de l'ensemble)	Catégorie A (% de l'ensemble)	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)
Hommes	117 240	65 920	48,0	51,8	1,6	2,4
Femmes	127 130	61 380	52,0	48,2	-0,6	0,3
Moins de 25 ans	36 090	20 170	14,8	15,8	2,5	5,3
De 25 à 49 ans	145 000	73 370	59,3	57,6	0,6	1,9
50 ans ou plus	63 290	33 760	25,9	26,5	-1,0	-1,8
Inscrits depuis un an ou plus	107 670	nd	44,1	nd	-3,3	nd
dont inscrits depuis 2 ans ou plus	60 910	nd	24,9	nd	-10,5	nd
Normandie	244 370	127 290	100,0	100,0	0,4	1,4
France hors Mayotte	5 397 900	3 032 000	100,0	100,0	0,3	-0,6

nd : Données non disponibles.
Note : Données CVS-CJO.
Avertissement : Le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.
Source : France Travail-Dares, STMT.

► 4. Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes - Normandie

Type d'aide	2022	2023
Aides à l'emploi (p)	69 288	67 704
dont contrats aidés (p)	25 004	23 244
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	2 987	2 363
Contrats initiative emploi (CUI-CIE) (p)	2 972	1 416
Insertion par l'activité économique (IAE) (p)	19 045	19 465
dont contrats en alternance	44 284	44 460
Apprentissage	38 855	39 581
Contrats de professionnalisation	5 429	4 879
Accompagnement des jeunes	27 198	37 031
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	8 147	9 800
Contrat d'engagement jeune	19 051	27 231
dont premières entrées	16 734	19 451
Emplois francs (p)	1 045	835

(p) : Année 2023 provisoire.

Note : Extrait du 22/04/2024. Les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.

Source : Dares.

► Pour en savoir plus

- Ducatel V., Niang M., Lainé F., Chartier F., « Les tensions sur le marché du travail en 2022 », Dares Résultats, n° 59, novembre 2023.
- Normandie Stat's n° 39 mai 2024, Drees de Normandie.
- Le marché du travail en Normandie - Bilan 2023, France Travail.

Les créations d'entreprises progressent légèrement en Normandie en 2023, les défaillances progressent fortement

En 2023, 35 650 entreprises ont été créées en Normandie, soit 160 de plus qu'en 2022. Les créations d'entreprises sont en hausse dans l'Eure, en Seine-Maritime et dans le Calvados, tandis qu'elles sont en recul dans l'Orne et dans la Manche. La hausse des créations d'entreprises dans l'industrie et les services compense la baisse des créations d'entreprises dans la construction et le secteur du « commerce, transport, hébergement et restauration ». Les défaillances d'entreprises poursuivent leur hausse dans la région pour retrouver leur niveau d'avant crise sanitaire. Tous les départements normands et tous les secteurs d'activité, excepté l'agriculture, sont touchés.

Les créations d'entreprises repartent légèrement à la hausse en Normandie

En 2023, dans l'ensemble de l'économie marchande hors secteur agricole, le nombre total de créations d'entreprises s'élève en Normandie à 35 650, soit 160 de plus qu'en 2022 ► **figure 1**. Ce léger regain de 0,4 % intervient après le coup d'arrêt observé l'an dernier (-2,8 % en 2022). À l'inverse, les créations d'entreprises sont en recul pour la première fois depuis 2015 au niveau national (-1,0 % ► **figure 2**). En 2023, la légère hausse sur un an des créations d'entreprises en Normandie est due au dynamisme des micro-entreprises (+6,7 % ► **figure 3**), qui représentent près de deux créations sur trois dans la région. Les autres formes d'entreprises sont en net recul.

Les micro-entreprises en hausse dans tous les départements normands

En 2023, près de quatre entreprises normandes sur dix ont été créées en Seine-Maritime. Les créations d'entreprises sont en légère hausse par rapport à 2022 dans ce département (+0,7 %), ainsi que dans l'Eure (+2,0 %) et dans le Calvados (+0,5 %). À l'inverse, elles sont de nouveau en baisse dans l'Orne (-2,1 %) et dans la Manche (-1,4 %). Les créations de micro-entreprises augmentent dans tous les départements normands, de +0,5 % dans

l'Orne à +8,5 % dans l'Eure, alors que les autres formes d'entreprises diminuent (de -18,3 % en Seine-Maritime à -1,4 % dans la Manche pour les entreprises individuelles classiques, et de -10,4 % dans la Manche à -3,3 % dans l'Eure pour les sociétés).

La construction de nouveau en baisse

En 2023, l'industrie est marquée par une nette hausse du nombre de créations d'entreprises par rapport à 2022 en Normandie (+8,3 %, soit 230 créations en plus). Avec 450 entreprises normandes de plus créées sur un an (+3,8 %), les services aux entreprises représentent plus d'une création d'entreprises sur trois. Au contraire, les créations d'entreprises dans la construction poursuivent leur baisse dans la région (-4,9 %), à un rythme toutefois moins soutenu qu'au niveau national (-8,0 %). Elles diminuent de nouveau également dans le secteur regroupant le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration en Normandie (-4,5 %) alors qu'elles repartent à la hausse au niveau national (+2,2 %).

Les défaillances d'entreprises retrouvent leur niveau d'avant crise sanitaire

En 2023, les défaillances d'entreprises sont plus nombreuses en Normandie (+32,6 % sur un an ► **figure 4**), comme

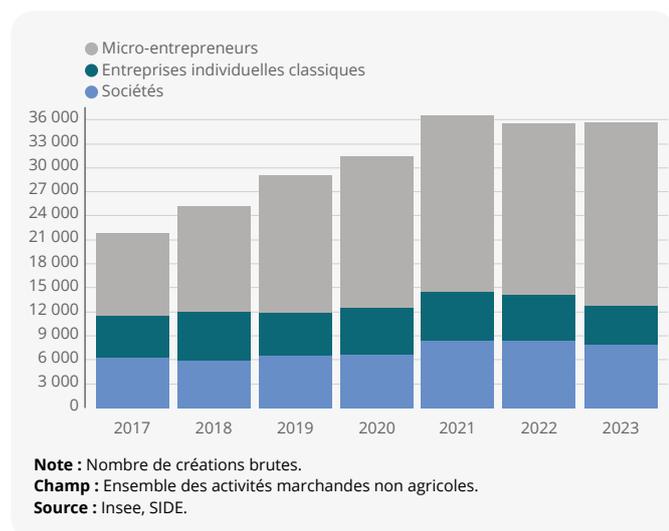
au niveau national (+35,6 %), et retrouvent leur niveau d'avant crise sanitaire (2 100). Tous les départements normands sont touchés par cette hausse, entre +10,8 % dans l'Orne et +41,6 % dans le Calvados. Cette hausse affecte presque tous les secteurs d'activité, excepté l'agriculture (-9,3 % ► **figure 5**). L'augmentation des dépôts de bilan affecte en particulier la construction, secteur le plus touché en Normandie (+44,4 %) comme au niveau national (+39,6 %). L'industrie est également concernée dans la région (+17,7 %), mais moins qu'au niveau national (+30,7 %). ●

Khalid Jerrari (Insee)

► Avertissement sur les créations d'entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les formalités de création d'entreprises sont effectuées obligatoirement sur le guichet électronique des formalités d'entreprises. Ce changement important a fragilisé le suivi des créations d'entreprises au cours de l'année 2023, en raison notamment d'une modification des délais d'enregistrement des déclarations dans le répertoire Sirene. Toutefois, l'effet de ce changement sur la mesure du volume annuel des créations d'entreprises est globalement limité.

► 1. Évolution des créations d'entreprises - Normandie



► 2. Nombre et évolution des créations d'entreprises par type et département

Zonage	Nombre de créations en 2023			Évolution de l'ensemble (%)		
	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	Évolution 2022-2023	Évolution annuelle moyenne 2017-2022 ¹
Calvados	2 101	1 161	5 384	8 646	0,5	9,7
Eure	1 412	899	4 447	6 758	2,0	10,0
Manche	1 031	689	2 463	4 183	-1,4	9,5
Orne	487	437	1 498	2 422	-2,1	8,9
Seine-Maritime	2 872	1 723	9 044	13 639	0,7	11,2
Normandie	7 903	4 909	22 836	35 648	0,4	10,2
France entière	269 905	114 125	667 446	1 051 476	-1,0	10,1

¹ Évolution qui aurait été observée pour les créations d'entreprises pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : Données brutes.

Champ : Ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, SIDE.

► 3. Nombre de créations d'entreprises en 2023 et évolution entre 2022 et 2023 - Normandie

Secteurs	Sociétés		Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs		Micro-entrepreneurs		Ensemble	
	Créations en 2023 (nombre)	Évolution 2022-2023 (%)	Créations en 2023 (nombre)	Évolution 2022-2023 (%)	Créations en 2023 (nombre)	Évolution 2022-2023 (%)	Créations en 2023 (nombre)	Évolution 2022-2023 (%)
Industrie	351	-16,2	1 010	20,7	1 615	8,2	2 976	8,3
Construction	1 043	-11,8	159	-46,3	1 899	6,5	3 101	-4,9
Commerce, transport, hébergement et restauration	2 181	-11,1	1 260	-29,7	5 724	7,1	9 165	-4,5
Services aux entreprises	3 594	-2,4	714	-11,3	7 959	8,6	12 267	3,8
Services aux particuliers	734	-2,9	1 766	-5,6	5 639	3,5	8 139	0,8
Ensemble	7 903	-6,9	4 909	-12,4	22 836	6,7	35 648	0,4

Note : Données brutes.

Champ : Ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, SIDE.

► 4. Nombre et évolution des défaillances d'entreprises par département

Zonage	Défaillances en 2023 (nombre)	Évolution entre 2022 et 2023 (%)	Évolution annuelle moyenne entre 2017 et 2022 ¹ (%)
Calvados	487	41,6	-8,1
Eure	389	29,7	-9,0
Manche	281	30,1	-6,7
Orne	144	10,8	-7,7
Seine-Maritime	808	34,4	-7,3
Normandie	2 109	32,6	-7,8
France entière	55 996	35,6	-5,4

¹ Évolution qui aurait été observée pour les défaillances d'entreprises, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : Données brutes, en date de jugement.

Source : Fiben, Banque de France.

► 5. Nombre et évolution des défaillances d'entreprises par secteur

Secteurs	Normandie			France entière		
	Défaillances en 2023 (nombre)	Évolution entre 2022 et 2023 (%)	Évolution annuelle moyenne entre 2017 et 2022 ¹ (%)	Défaillances en 2023 (nombre)	Évolution entre 2022 et 2023 (%)	Évolution annuelle moyenne entre 2017 et 2022 ¹ (%)
Agriculture	68	-9,3	-4,4	1 266	4,6	-4,6
Industrie	166	17,7	-3,8	3 923	30,7	-5,1
Construction	426	44,4	-10,6	11 735	39,6	-7,1
Commerce, transport, hébergement et restauration	874	35,7	-8,3	22 124	36,0	-5,2
Services aux entreprises	369	33,2	-4,4	11 483	38,6	-3,6
Services aux particuliers	203	29,3	-9,2	5 393	33,5	-5,8
Ensemble	2 109	32,6	-7,8	55 996	35,6	-5,4

¹ Évolution qui aurait été observée pour les défaillances d'entreprises, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : Données brutes, en date de jugement. La somme des secteurs peut ne pas correspondre au total de la région.

Source : Fiben, Banque de France.

► Pour en savoir plus

- Hofstetter É., « Léger repli des créations d'entreprises en 2023 », Insee Première n° 1984, février 2024.
- Balcone T., Le Mains L., « L'emploi salarié stagne et le taux de chômage poursuit sa lente remontée en Normandie au 4^e trimestre 2023 », Insee Conjoncture Normandie n° 41, mars 2024.

Un résultat de l'agriculture en repli après deux années de hausse

En 2023, les pluies font ou défont les récoltes. Printanières, elles pénalisent surtout le lin textile. Estivales, elles gênent la récolte de blé tendre et de colza mais favorisent le maïs et les prairies. Automnales, elles perturbent l'arrachage des betteraves industrielles et affectent les légumes de plein champ. La production laitière est stable malgré la baisse des effectifs du troupeau laitier. Les prix des productions animales restent fermes, ceux des productions végétales se replient (céréales, oléagineux) ou s'affermissent (betteraves, lin). Les charges augmentent modérément. Le résultat de la branche agricole normande devrait suivre la tendance nationale et se rétracter en 2023, après deux années consécutives de hausse.

Des récoltes plutôt décevantes et des évolutions de prix contrastées, entre baisse et fermeté

En 2023, la récolte céréalière régionale baisse légèrement par rapport à celle de 2022 (-1%) ► **figure 1** en raison d'un rendement en blé tendre plus faible, conséquence des pluies de l'été. La production de colza se rétracte sous l'effet de la baisse du rendement, en dépit de la hausse de la surface cultivée. Les conditions humides au printemps pénalisent l'implantation du lin textile, des betteraves industrielles et des pommes de terre. En conséquence, la récolte de lin est particulièrement faible. Celle de betteraves en pâtit moins, bien que les arrachages aient été rendus compliqués par les pluies automnales. La récolte de pomme de terre, peu abondante en 2022, progresse, favorisée par les températures clémentes et l'humidité estivale. Les légumes de plein champ (carottes, poireaux, choux) subissent des dommages en fin d'année suite aux pluies abondantes et aux tempêtes (choux versés).

Les prix des céréales et des oléagineux sont en baisse en raison de disponibilités mondiales importantes ► **figure 2**. Au cours du premier semestre de la campagne céréalière 2023-2024 (juillet à décembre 2023), le prix de la tonne de blé tendre rendu Rouen s'établit entre 230 et 240 euros, soit une baisse de 30 % sur un an. Le prix du sucre reste porteur en 2023 en Europe et la rémunération des betteraves devrait augmenter (environ +15 % par rapport à 2022). Malgré

l'accroissement de la production nationale de pommes de terre, les prix restent élevés du fait des besoins importants des transformateurs et de bonnes perspectives à l'exportation. Après avoir bien progressé entre 2021 et 2022, le prix du lin reste ferme, l'offre étant limitée face à la demande.

Fermeté des prix des productions animales

Avec 3,815 milliards de litres en 2023 ► **figure 3**, la collecte laitière normande est quasiment stable (-0,3 %) alors que le cheptel laitier régional diminue (-2,0 %) ► **figure 4**, traduisant une amélioration de la productivité par vache. La collecte nationale recule (-2,7 %) de même que le troupeau laitier (-2,0 %). La demande mondiale en produits laitiers est freinée par l'inflation et le moindre dynamisme de la demande chinoise. Après un pic en décembre 2022, le prix moyen payé aux producteurs normands diminue tout au long de l'année 2023. Il atteint 478 euros pour 1 000 litres en moyenne annuelle, en hausse de 4 % par rapport à 2022 (après +21 % entre 2021 et 2022).

Avec la baisse structurelle du troupeau bovin, la production d'animaux pour l'abattage se réduit contribuant à maintenir des prix élevés ► **figure 5**. Ceux-ci ne progressent toutefois plus en cours d'année, voire fléchissent pour les vaches laitières de réforme, en raison d'une diminution de la demande et de la baisse du prix des aliments à partir du deuxième trimestre.

Le cours du porc progresse de 20 % entre 2022 et 2023, en lien avec l'érosion du cheptel porcin. Il recule cependant en fin d'année face à une demande intérieure peu dynamique et des exportations en retrait.

Un résultat en repli

À l'échelle nationale, la valeur de la production de la branche agricole devrait légèrement fléchir en 2023 (-0,8 %), principalement sous l'effet de la baisse des prix des céréales. Les consommations intermédiaires progressent en valeur de 2,5 %, soit nettement moins qu'en 2022 (+15,7 %). Les prix des engrais augmentent de nouveau (+19 %) entraînant une nette diminution du volume d'achat (-17 %). Les évolutions sur les principaux autres postes de consommations intermédiaires (aliments pour animaux, énergie, produits phytosanitaires) sont moins fortes. En particulier, la bonne production fourragère soulage les éleveurs qui achètent moins d'aliments. Selon les estimations de la commission des comptes de l'agriculture et de la Nation réunie le 20 décembre 2023, la valeur ajoutée brute de la branche agricole se replierait de 5,3 % en 2023, après deux années successives de hausse. ●

Élisabeth Borgne (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Normandie)

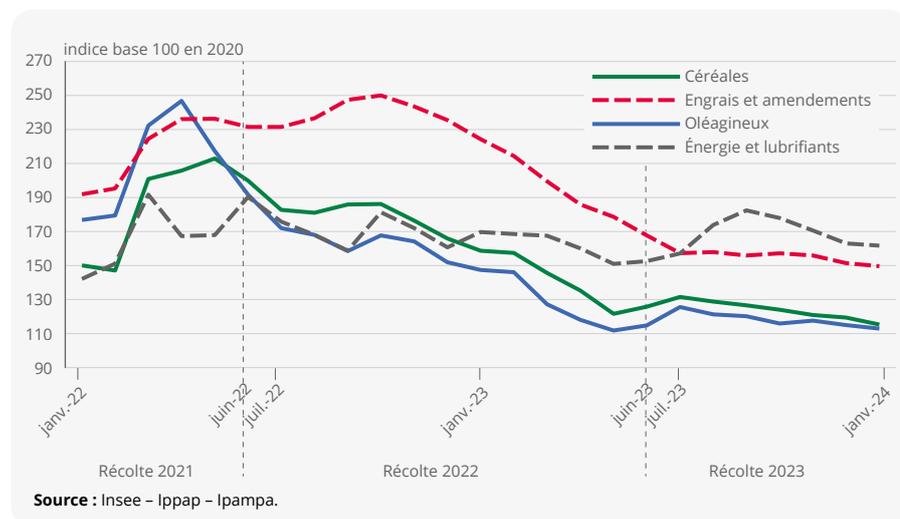
► 1. Surface, rendements et production des principaux produits végétaux en Normandie

Principaux produits végétaux	Surfaces (ha)			Rendement (100 kg/ha)*			Production (100 kg)*		
	2023	Évolution 2023/2022 (en %)	Évolution 2023/moyenne 2018-2022 (en %)	2023	Évolution 2023/2022 (en %)	Évolution 2023/moyenne 2018-2022 (en %)	2023	Évolution 2023/2022 (en %)	Évolution 2023/moyenne 2018-2022 (en %)
Toutes céréales dont :	630 355	-1	-1	83	0	6	52 470 479	-1	5
blé tendre	442 820	0	-3	84	-4	3	37 205 180	-4	0
orge et escourgeon	126 580	-4	2	82	6	14	10 329 784	2	17
avoine	5 870	-28	-32	51	2	-6	300 840	-27	-36
maïs grain	39 930	-1	17	97	39	19	3 870 800	38	40
triticale	7 755	-2	10	58	-5	4	446 995	-7	14
Colza	129 840	6	4	34	-18	-2	4 440 980	-14	2
Féveroles et fèves	5 950	5	14	38	-2	9	227 060	4	26
Pois protéagineux	13 920	13	2	40	11	16	554 180	26	19
Betteraves industrielles	30 155	-1	-10	857	-2	-1	25 836 000	-3	-11
Lin textile	76 260	2	8	43	-21	-32	3 296 050	-19	-26
Pommes de terre de consommation	13 860	1	6	433	16	10	6 000 830	17	16
Maïs fourrage	224 240	-2	-3	159	24	14	35 742 300	21	10

* en matière sèche pour le maïs fourrage.

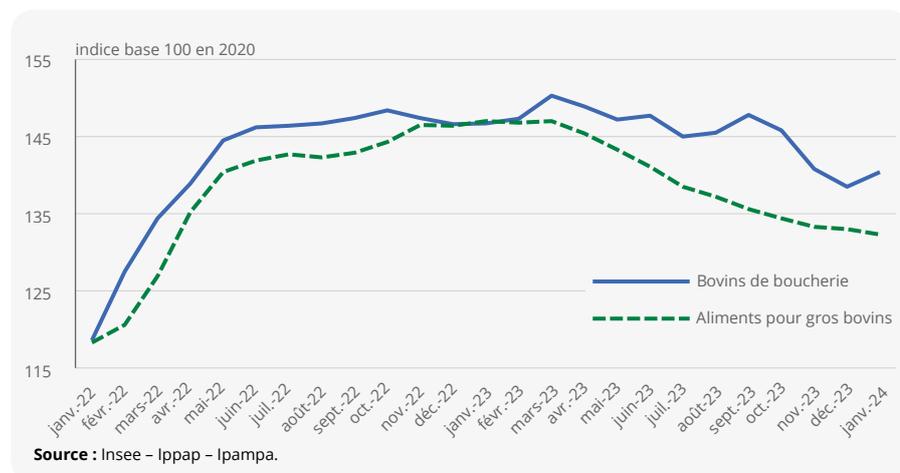
Source : Agreste – SAA – SAA provisoire 2023.

► 2. Évolution des prix agricoles à la production et des prix d'achat des moyens de production



Source : Insee – Ippap – Ipampa.

► 5. Évolution du prix de la viande bovine



Source : Insee – Ippap – Ipampa.

► 3. Livraisons de lait de vache à l'industrie

en millions de litres

Département	2023	2022	Évolution 2023/2022 (en %)
Calvados	613,5	612,1	0,2
Eure	213,4	212,9	0,2
Manche	1 723,2	1 719,6	0,2
Orne	707,1	713,4	-0,9
Seine-Maritime	557,5	566,4	-1,6
Normandie	3 814,7	3 824,4	-0,3

Source : Agreste – FranceAgriMer – Enquête mensuelle laitière 2022 – 2023.

► 4. Cheptel bovin en Normandie

en têtes

Cheptel bovin	2023	2022	Évolution 2023/2022 (en %)
Vaches laitières	523 128	534 025	-2,0
Vaches nourrices	241 239	242 895	-0,7
Total vaches	764 367	776 920	-1,6
Bovins de plus de 2 ans	280 116	277 432	1,0
Bovins de 1 à 2 ans	420 374	418 771	0,4
Bovins de moins de 1 an	499 495	515 265	-3,1
Ensemble espèce bovine	1 964 352	1 988 388	-1,2

Source : Agreste – SAA – SAA provisoire 2023.

► Pour en savoir plus

- Rapports présentés à la commission des comptes de l'agriculture de la Nation – Session du 20 décembre 2023.

L'industrie normande a créé plus de 2 000 emplois salariés en 2023

Fin 2023, l'industrie emploie 205 500 personnes en Normandie. Sur un an, 2 100 emplois salariés ont été créés, soit une progression de 1,1 % comme au niveau national. Les créations d'entreprises industrielles augmentent pour la sixième année consécutive, malgré le ralentissement des créations de sociétés pour la première fois depuis 2020. Le nombre de défaillances d'entreprises industrielles a doublé en deux ans, mais progresse à un rythme moins soutenu qu'au niveau national.

L'emploi salarié dans l'industrie poursuit sa hausse

Fin 2023, l'industrie emploie 205 500 personnes en Normandie, soit 17 % de l'emploi salarié total normand contre 12 % au niveau national. Sur un an, 2 100 emplois ont été créés en net dans l'industrie en 2023, soit une hausse de 1,1 % comme au niveau national ► [figure 1](#). Ces créations d'emploi concernent toutes les branches de l'industrie. Les « autres branches industrielles » (regroupant l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique, la métallurgie, etc.) enregistrent le plus grand nombre de créations d'emploi (+640 sur un an), devant l'« énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage » (+530). La branche des « matériels de transport » crée à nouveau des emplois (+460) après trois années de recul, tout comme celle des « biens d'équipement » (+270). Quant à l'industrie agroalimentaire, elle continue d'enregistrer des créations d'emplois (+260), poursuivant la tendance observée depuis 2019. Au cours des cinq dernières années, l'emploi salarié industriel normand s'inscrit dans la dynamique nationale (+0,5 % en moyenne annuelle en Normandie, +0,6 % au niveau national). Fin 2023, l'emploi industriel est en hausse dans tous les départements normands ► [figure 2](#). La progression

est particulièrement dynamique dans le département de la Manche (selon une tendance observée depuis fin 2016), et dans une moindre mesure dans le Calvados et en Seine-Maritime, ce dernier concentrant plus d'un emploi industriel normand sur trois. En volume, entre 600 et 700 créations nettes sont enregistrées dans ces départements en 2023, alors que moins de 100 emplois industriels ont été créés dans l'Eure et l'Orne.

Les créations d'entreprises industrielles toujours en hausse

En 2023, près de 3 000 entreprises industrielles ont été créées en Normandie, soit 230 de plus qu'en 2022 ► [figure 3](#). Cette sixième année de hausse consécutive en Normandie (comme d'ailleurs au niveau national) est portée par les entreprises individuelles classiques (+170) et les micro-entreprises (+120). À l'inverse, la création de sociétés industrielles apparaît en repli pour la première fois depuis 2020 (-70 par rapport à 2022). En 2023, tous les départements normands bénéficient d'une hausse des créations d'entreprises industrielles. Avec un peu plus de 80 nouvelles créations en un an, la Seine-Maritime est le département normand le plus dynamique, devant

l'Eure (+50) et la Manche (+50). La Seine-Maritime est portée par la vigueur des créations de micro-entreprises (+110) et la Manche par les créations d'entreprises individuelles classiques (+50). En comparaison, le Calvados (+22) et l'Orne (+16) créent moins d'entreprises industrielles, notamment en raison du recul du nombre de micro-entreprises créées.

Les défaillances d'entreprises dans l'industrie ont plus que doublé en deux ans

En 2023, les défaillances d'entreprises industrielles poursuivent leur hausse en Normandie, à un rythme toutefois moins soutenu qu'au niveau national (+17,7 % contre +30,7 % ► [figure 4](#)). Quelque 170 entreprises normandes ont cessé leur activité en 2023, soit plus du double du nombre enregistré en 2021. Les autres secteurs de l'économie sont également touchés par la hausse des défaillances, excepté l'agriculture. Avec près de 900 défaillances en un an, le « Commerce, transport, hébergement et restauration » est le domaine d'activité le plus concerné en Normandie. ●

[Jessica Panchout \(Insee\)](#)

► 1. Emploi salarié total dans l'industrie en Normandie

Secteur d'activité	Emploi au 31/12/2023 (milliers)	Évolution entre fin 2022 et fin 2023 (%)		Évolution annuelle moyenne entre fin 2017 et fin 2022 ¹ (%)	
		Normandie	Normandie	France hors Mayotte	Normandie
Industrie	205,5	1,1	1,1	0,5	0,6
Industrie agroalimentaire	39,3	0,7	0,8	1,5	1,7
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	25,3	2,1	2,1	0,9	1,1
Biens d'équipement	20,8	1,3	2,0	-0,2	0,4
Matériels de transport	27,3	1,7	1,8	0,1	-0,5
Autres branches industrielles	92,8	0,7	0,5	0,2	0,3

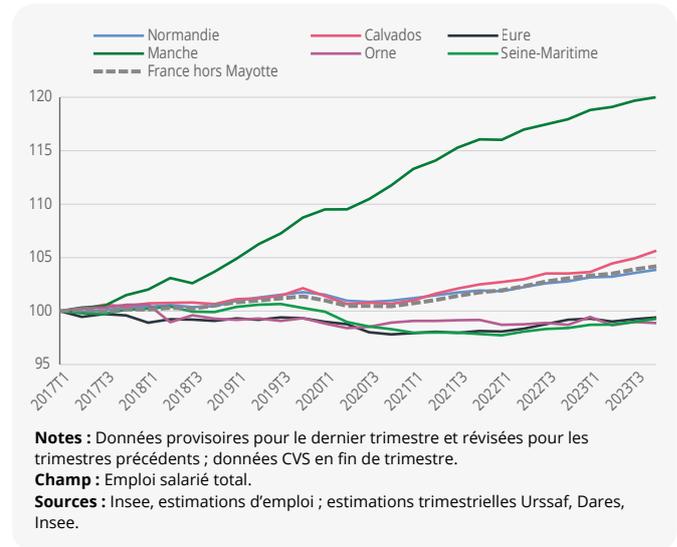
¹ Évolution qui aurait été observée pour l'emploi salarié total du secteur pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 2. Évolution trimestrielle de l'emploi salarié dans l'industrie (indice base 100 au 1^{er} trimestre 2017)



► 3. Nombre de créations d'entreprises dans l'industrie en 2023 et évolution entre 2022 et 2023

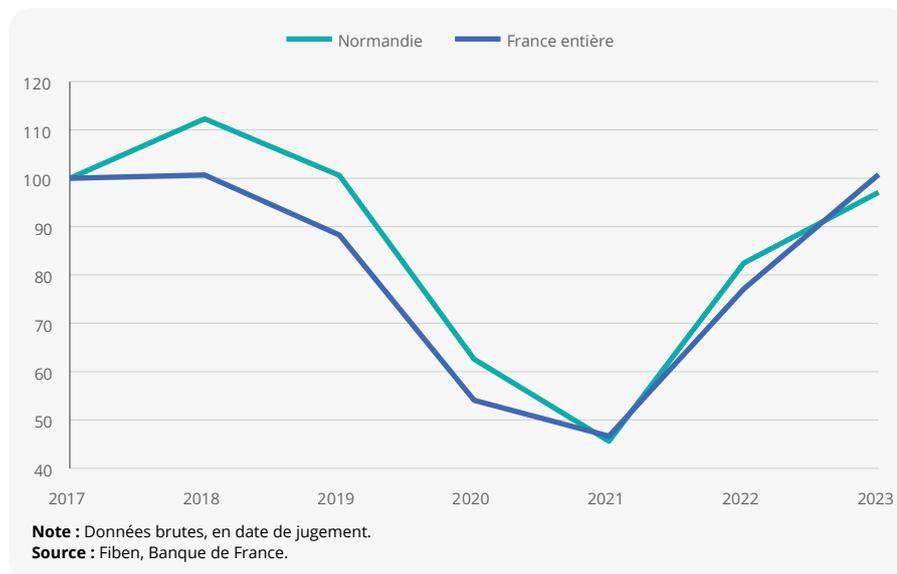
Zonage	Nombre de créations en 2023				Évolution entre 2022 et 2023			
	Sociétés	Entreprises individuelles classiques	Micro-entrepreneurs	Ensemble	Sociétés	Entreprises individuelles classiques	Micro-entrepreneurs	Ensemble
Calvados	89	166	311	566	-27	60	-11	22
Eure	63	282	341	686	-10	25	38	53
Manche	60	163	236	459	-1	46	8	53
Orne	27	131	115	273	-4	41	-21	16
Seine-Maritime	112	268	612	992	-26	1	109	84
Normandie	351	1 010	1 615	2 976	-68	173	123	228
France entière	10 932	18 105	34 072	63 109	-1 303	4 382	60	3 139

Note : Données brutes.

Champ : Ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, SIDE.

► 4. Évolution annuelle du nombre de défaillances d'entreprises dans l'industrie (indice base 100 en 2017)



► Pour en savoir plus

- Hurard C., Jerrari K., Mura B., Silvestre E., Le Roux F., « Panorama de l'industrie dans la Vallée de la Seine », Insee Dossier Normandie, n° 17, novembre 2020.

La construction en forte baisse

En Normandie, 11 800 logements ont été mis en chantier en 2023, soit une baisse de plus de 31 % par rapport à 2022. Les autorisations de logements, indicateur de l'activité à venir dans le secteur de la construction, et les surfaces autorisées à la construction de locaux non résidentiels sont également en net recul. Le constat est similaire pour la vente de logements neufs, principalement en raison du durcissement des conditions d'obtention de crédit immobilier.

Les logements autorisés et commencés en nette baisse...

En 2023, 15 400 logements ont été autorisés en Normandie ► [figure 1](#). Sur un an, les autorisations de construire ont baissé de 27 % dans la région (-24 % au niveau national). Tous les départements normands sont touchés par une baisse de même ampleur, baisse encore plus marquée pour celui de l'Eure, confronté à un recul deux fois plus important (-55 %). La Seine-Maritime et le Calvados représentent sept logements autorisés sur dix dans la région.

Les mises en chantier sont également en net repli ► [figure 2](#). 11 800 logements ont été commencés en Normandie en 2023, soit une baisse de 31 % sur un an, recul plus prononcé qu'au niveau national (-24 %). Cette diminution est particulièrement marquée dans le Calvados (-40 %), en Seine-Maritime (-32 %) et dans la Manche (-26 %), alors qu'elle est plus modérée dans l'Eure (-18 %) et l'Orne (-15 %). Une large majorité des logements

commencés en Normandie sont toujours localisés en Seine-Maritime (35 %) et dans le Calvados (30 %).

...les surfaces autorisées à la construction de locaux non résidentiels aussi

En 2023, les surfaces autorisées à la construction de locaux non résidentiels (bureaux, entrepôts, services publics, etc.) atteignent en Normandie plus de 1,7 million de m² de surface de plancher ► [figure 3](#), soit un recul de 22 % sur un an, baisse près de trois fois et demie plus importante qu'au niveau national (-6 %). Tous les types de locaux sont en repli, en particulier les locaux de services publics ou d'intérêt collectif (-44 %), les commerces (-33 %), les hébergements hôteliers (-27 %) et les entrepôts (-25 %). Ces derniers, regroupés avec les exploitations agricoles ou forestières, constituent près de la moitié des surfaces autorisées à la construction en Normandie.

La vente de logements neufs en net repli

En 2023, près de 3 000 appartements neufs ont été vendus en Normandie, soit une chute de 30 % ► [figure 4](#), baisse à peine moins forte que celle observée au niveau national (-37 %). Le prix moyen des appartements neufs au m² en Normandie est en hausse (+2 %) mais reste inférieur à celui relevé en moyenne dans l'ensemble de la France métropolitaine (4 066 euros contre 4 788 euros).

En 2023, près de 200 maisons neuves (logements individuels) ont été vendues en Normandie, soit un tiers de moins que l'année précédente. Comme pour les ventes d'appartements, cette chute peut s'expliquer par la hausse du prix moyen des maisons neuves au m² (+3 %), même si les prix en Normandie restent moins élevés qu'au niveau national ► [figure 5](#), et par le durcissement des conditions d'obtention de crédit immobilier. ●

Diane Delver-Custos (Insee)

► 1. Construction autorisée de logements par département

Zonage	Logements en 2023 (nombre)	Évolution 2022-2023 (%)	Évolution annuelle moyenne 2017-2022 ¹ (%)
Calvados	4 900	-24,3	1,8
Eure	1 600	-54,6	3,8
Manche	2 400	-21,8	7,7
Orne	500	-24,9	8,2
Seine-Maritime	5 900	-17,4	0,7
Normandie	15 400	-26,8	2,7
France hors Mayotte	371 200	-24,1	-0,2

¹ Évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de logements, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : Données en date réelle estimée, extraction du 28/03/2024. Les évolutions sont calculées sur les données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Source : SDES, Sitadel.

► 2. Logements commencés par département

Zonage	Logements en 2023 (nombre)	Évolution 2022-2023 (%)	Évolution annuelle moyenne 2017-2022 ¹ (%)
Calvados	3 500	-39,7	1,4
Eure	1 900	-18,3	-2,7
Manche	1 800	-25,6	4,7
Orne	500	-14,8	4,6
Seine-Maritime	4 100	-32,1	0,7
Normandie	11 800	-31,4	1,1
France hors Mayotte	296 400	-24,2	-2,1

¹ Évolution qui aurait été observée pour les logements commencés, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : Données en date réelle estimée, extraction du 28/03/2024. Les évolutions sont calculées sur les données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Source : SDES, Sitadel.

► 3. Construction autorisée de locaux non résidentiels selon le type

Type de locaux	Normandie			France entière		en %
	Surfaces autorisées en 2023 (milliers de m ²)	Évolution 2022-2023	Évolution annuelle moyenne 2017-2022 ¹	Évolution 2022-2023	Évolution annuelle moyenne 2017-2022 ¹	
Artisanat	95	-0,7	3,6	-1,9	1,8	
Bureaux	161	-11,9	3,4	-18,4	1	
Commerce	187	-32,7	3,4	-7,6	-4,1	
Entrepôt	438	-25,2	20,7	-6,6	6,7	
Exploitation agricole ou forestière	428	-6,7	-6,8	-6,7	-5,9	
Hébergement hôtelier	35	-26,8	11,5	-8,6	-2,6	
Industrie	177	-4,7	-1,1	1,4	3,7	
Service public ou d'intérêt collectif	221	-43,7	7,6	-0,3	-1,4	
Ensemble	1 743	-21,8	3,8	-6,3	-0,2	

¹ Évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de locaux non résidentiels, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : Données brutes provisoires en date de prise en compte, extraction du 28/03/2024.

Source : SDES, Sitadel.

► 4. Ventes des maisons et des appartements neufs

Type de logement	Normandie			France métropolitaine			en %
	En 2023 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2022-2023	Évolution annuelle moyenne 2017-2022 ²	En 2023 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2022-2023	Évolution annuelle moyenne 2017-2022 ²	
Maisons neuves							
Nombre de ventes ¹	197	-33,4	-6,4	3 907	-39,7	-9,5	
Prix moyen au m ²	2 972	3,3	4,5	3 922	2,8	4,2	
Appartements neufs							
Nombre de ventes ¹	2 941	-29,9	5,2	66 643	-37,0	-3,4	
Prix moyen au m ²	4 066	2,0	3,8	4 788	2,9	3,1	

¹ Réservations avec dépôt d'arrhes.

² Évolution qui aurait été observée pour les ventes des maisons et des appartements neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : Données brutes, extraction du 08/03/2024. Le champ intègre les logements neufs issus de la construction sur existant.

Champ : Permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

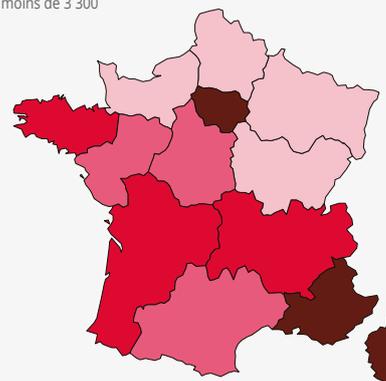
► Pour en savoir plus

- Conjoncture de l'immobilier - Résultats au quatrième trimestre 2023.
- « Commercialisation des logements neufs - Vente aux particuliers au quatrième trimestre 2023 », STATINFO n° 617, février 2024.

► 5. Prix moyen d'une maison neuve en 2023 par région

Prix moyen d'une maison neuve (en €/m²)

- 4 500 et plus
- de 3 922 à moins de 4 500 (France métropolitaine : 3 922 €/m²)
- de 3 300 à moins de 3 922
- moins de 3 300



Lecture : La borne 3 922 €/m² correspond à la valeur nationale.

Notes : Données brutes, extraction du 08/03/2024.

Le champ intègre les logements neufs issus de la construction sur existant.

Champ : France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

L'embellie touristique se confirme en Normandie en 2023

En 2023, l'affluence touristique est de nouveau en hausse en Normandie, après une année 2022 marquée par le retour des touristes au sortir de la crise sanitaire. Les touristes sont en particulier venus nombreux dans les campings de la région, un peu moins dans les hôtels, notamment au cœur de l'été.

Une fréquentation touristique globalement en hausse

En 2023, les touristes ont passé 16,6 millions de nuitées en Normandie dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) de la région, soit plus de 300 000 nuitées supplémentaires par rapport à 2022 ► **figure 1**. Ainsi, les hébergements touristiques normands poursuivent en 2023 une dynamique favorable, avec une hausse de leur fréquentation de 1,8 % sur un an, légèrement en deçà du niveau national (+2,3 %). Près d'une nuitée sur deux a été passée dans un hôtel en Normandie et une sur trois dans un camping.

Une hausse portée par les campings

Durant la saison d'été 2023 (d'avril à septembre), les campings normands ont cumulé près de 5,5 millions de nuitées ► **figure 2**. Avec sept offres d'hébergement régionales sur dix, le Calvados et la Manche concentrent toujours à eux seuls près de huit nuitées régionales sur dix pour les campings. Sur un an, les nuitées passées dans les campings de la région augmentent à un rythme légèrement plus élevé qu'au niveau national (+6,2 % contre +4,4 %). Tous les départements normands s'inscrivent dans cette tendance, de +2,1 % en Seine-Maritime jusqu'à +20,7 % dans l'Eure.

La fréquentation augmente dans les campings classés « 4-5 étoiles » (+10,0 % par rapport à 2022) ► **figure 3**, catégorie qui regroupe près de 60 % des nuitées régionales en 2023. À l'inverse, le nombre de nuitées diminue

dans les autres campings classés (-6,2 % pour les « 3 étoiles » et -1,7 % pour les « 1-2 étoiles »). Les campings non classés sont moins fréquentés dans la région (6,2 % des nuitées), malgré leur forte progression (deux tiers de nuitées en plus par rapport à 2022). Dans l'ensemble des campings normands, plus d'une nuitée sur trois est effectuée par la clientèle étrangère en 2023, une proportion qui augmente (+1,5 point sur un an) et reste plus élevée qu'au niveau national. Les non-résidents sont particulièrement présents dans les campings de la Seine-Maritime (45,3 % des nuitées) et de l'Eure (43,3 %).

Les nuitées dans les hôtels en recul

En 2023, les touristes ont passé près de huit millions de nuitées dans les hôtels normands, soit 1,1 % de moins qu'en 2022, alors que cette fréquentation augmente au niveau national (+2,6 %). La fréquentation hôtelière progresse durant le premier semestre de 2023, dans la région (+4,3 %) comme au niveau national (+10,4 %) ► **figure 4**, en raison notamment des restrictions sanitaires (pass vaccinal obligatoire notamment) qui étaient encore en vigueur jusqu'en mars 2022. Seule la fréquentation du mois de juin, portée par l'Armada de Rouen, fait preuve d'une progression plus élevée en Normandie qu'au niveau national. Au cœur de l'été, la fréquentation dans les hôtels normands est en deçà de son niveau de 2022 (respectivement -9,8 % en juillet et -11,1 % en août). De septembre à décembre, le nombre de nuitées est comparable à celui observé en 2022, à l'exception du mois de novembre en forte baisse (-10,0 %). La Normandie fait partie des quatre

régions de France métropolitaine pour lesquelles la fréquentation hôtelière recule sur un an, avec la Corse (-4,4 %), les Pays de la Loire (-0,9 %) et la Bretagne (-0,4 %). Avec 38,2 % des nuitées régionales au sein des hôtels ► **figure 5**, les établissements classés « 3 étoiles » sont toujours les plus fréquentés en Normandie comme en France entière, devant les établissements de « 1 ou 2 étoiles » (23,8 %) et de « 4 ou 5 étoiles » (23,5 %). La part des établissements « non classés » et « 1-2 étoiles » est plus élevée en Normandie qu'au niveau national (respectivement +4,2 points et +3,8 points) et reste plus faible pour les établissements « 3 étoiles » (-1,0 point) et « 4-5 étoiles » (-7,0 points).

En 2023, les hôtels du Calvados (42,8 %) et de Seine-Maritime (31,2 %) accueillent toujours près des trois quarts des nuitées régionales. Les départements de l'Eure (+2,2 %) ► **figure 6** et de la Seine-Maritime (+0,2 %) voient leur fréquentation hôtelière augmenter sur un an. Les autres départements normands connaissent à l'inverse une baisse des nuitées dans les hôtels (de -2,2 % dans la Manche à -1,6 % dans l'Orne).

En 2023, la part de la fréquentation hôtelière régionale provenant de la clientèle étrangère est supérieure à son niveau de 2022 (+2,4 points). Les touristes non-résidents représentent ainsi 24,4 % des nuitées dans la région, soit 11,0 points de moins qu'au niveau national. Cette part varie du simple au double entre les départements normands, de 12,5 % dans l'Orne à 27,6 % dans le Calvados. ●

Guillaume Chantre (Insee)

► 1. Nombre de nuitées selon le type d'hébergement

Type d'hébergement	Normandie		France métropolitaine	
	Nombre en 2023 (milliers)	Évolution entre 2022 et 2023 (%)	Nombre en 2023 (milliers)	Évolution entre 2022 et 2023 (%)
Hôtels	7 991	-1,1	212 736	2,6
Campings	5 475	6,2	141 673	4,4
AHCT*	3 174	2,4	94 854	-1,5
Total	16 640	1,8	449 263	2,3

* AHCT : Autres hébergements collectifs touristiques.

Note : Données définitives. Campings : la saison touristique couvre uniquement les mois d'avril à septembre.

Sources : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► 3. Nuitées dans les campings selon la catégorie

Catégorie	Nombre de nuitées en 2023 (milliers)		Évolution entre 2022 et 2023 (%)	
	Normandie	France métropolitaine	Normandie	France métropolitaine
Non classés	342	6 023	66,8	11,8
Classés	5 133	135 650	3,7	4,1
1-2 étoiles	668	13 676	-1,7	-0,6
3 étoiles	1 370	36 821	-6,2	-1,4
4-5 étoiles	3 095	85 154	10,0	7,5
Total	5 475	141 673	6,2	4,4

Note : Données définitives.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► 5. Nuitées dans les hôtels selon la catégorie

Catégorie	Nombre de nuitées en 2023 (milliers)		Évolution entre 2022 et 2023 (%)	
	Normandie	France entière	Normandie	France entière
Non classés	1 157	22 426	-5,9	-10,5
Classés	6 834	195 004	-0,3	4,4
1-2 étoiles	1 902	43 437	2,3	2,6
3 étoiles	3 056	85 281	-3,1	3,0
4-5 étoiles	1 876	66 285	2,0	7,6
Total	7 991	217 429	-1,1	2,7

Note : Données définitives.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► 6. Nuitées dans les hôtels par département

Zonage	Nombre de nuitées dans les hôtels		Part de nuitées effectuées en 2023 par la clientèle non-résidente	
	En 2023 (milliers)	Évolution entre 2022 et 2023 (%)	En 2023 (%)	Évolution entre 2022 et 2023 (points)
Calvados	3 418	-2,1	27,6	2,6
Eure	568	2,2	15,2	2,4
Manche	1 204	-2,2	21,2	0,8
Orne	305	-1,6	12,5	0,3
Seine-Maritime	2 496	0,2	25,0	2,6
Normandie	7 991	-1,1	24,4	2,4
France entière	217 429	2,7	35,4	2,7

Note : Données définitives.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

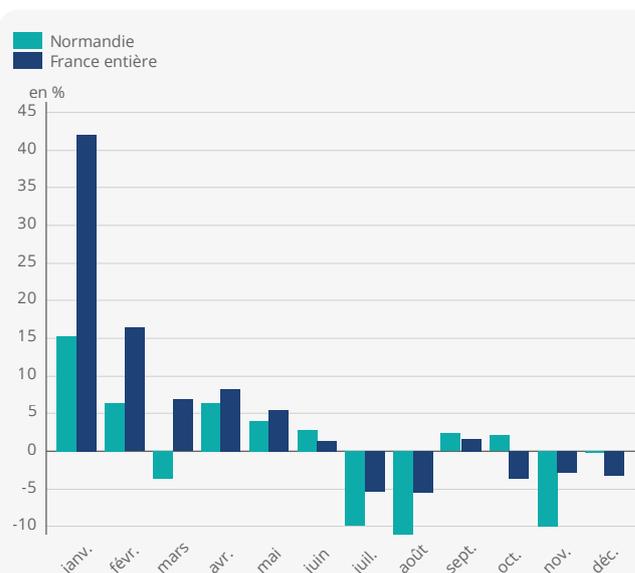
► 2. Nuitées dans les campings par département

Zonage	Nombre de nuitées dans les campings		Part de nuitées effectuées en 2023 par la clientèle non-résidente		Part de nuitées effectuées en 2023 sur emplacements équipés (%)
	En 2023 (milliers)	Évolution entre 2022 et 2023 (%)	En 2023 (%)	Évolution entre 2022 et 2023 (points)	
Calvados	2 596	5,8	34,3	1,7	67,2
Eure	227	20,7	43,3	-2,3	32,4
Manche	1 715	7,1	30,8	0,6	43,4
Orne	113	5,6	21,7	1,5	19,8
Seine-Maritime	824	2,1	45,3	3,2	34,0
Normandie	5 475	6,2	35,0	1,5	52,3
France métropolitaine	141 673	4,4	29,3	0,9	57,2

Note : Données définitives.

Sources : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► 4. Évolution du nombre de nuitées totales dans les hôtels en 2023 par rapport au même mois de 2022



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) ; enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► Pour en savoir plus

- **Alleaume F., Chantre G.,** « En Normandie, durant la saison 2023, la fréquentation touristique progresse, portée par la clientèle non-résidente », Insee Flash Normandie n° 136, novembre 2023.

Le trafic de marchandises en baisse en Normandie en 2023

En 2023, le trafic maritime de marchandises diminue dans les principaux ports normands (-4,8 % sur un an), comme au niveau européen. L'essentiel de cette baisse est porté par HAROPA PORT. À l'inverse, le transport aérien de passagers en Normandie poursuit sa remontée amorcée en 2021 avec une hausse de 6,6 % sur un an. Les immatriculations de véhicules neufs repartent à la hausse dans la région (+ 26 300 sur un an) et se rapprochent de leur niveau d'avant crise sanitaire.

Le trafic de marchandises est en baisse

En 2023, le trafic maritime de marchandises des principaux ports normands (Le Havre, Rouen, Cherbourg, Caen-Ouistreham et Dieppe) diminue de 4,4 millions de tonnes sur un an (soit -4,8 % ► **figure 1**) pour atteindre 87,7 millions de tonnes. Plus de 85 % de cette baisse est portée par HAROPA PORT (-3,8 millions de tonnes). Cet établissement public, constitué des grands ports maritimes du Havre, de Rouen et de Paris, subit le recul des flux de conteneurs et des vracs solides, en particulier des céréales en forte baisse. Cependant, il représente toujours plus de 90 % du trafic maritime normand en 2023.

Le Syndicat Mixte « Ports de Normandie » (Caen-Ouistreham, Cherbourg, Dieppe) connaît une diminution plus marquée (-9,7 % sur un an). Ce repli s'explique principalement par la chute des secteurs de la construction et de l'agro-alimentaire (diminution de l'export de céréales).

Avec un total de 126,8 millions de tonnes en 2023 ► **figure 2**, le transport routier de marchandises est en recul de 3,0 millions de tonnes sur un an en Normandie, en raison de la baisse cumulée de 2,5 millions de tonnes des flux sortants et entrants. Ces derniers atteignent leur plus bas niveau depuis 2016. Le trafic intérieur, qui représente une large majorité du trafic total dans la région, connaît une baisse plus modeste (-0,6 million de tonnes).

Le trafic aérien de passagers poursuit sa remontée

En 2023, le trafic aérien de passagers des aéroports de Normandie s'élève à près de 416 000 passagers (+25 800 sur un an, soit +6,6 % ► **figure 3**) et poursuit ainsi la remontée amorcée en 2021, se rapprochant de son niveau d'avant crise sanitaire. Cette progression, deux fois moins marquée qu'au niveau national, est portée majoritairement par les lignes nationales (+26 900 passagers sur un an). Si les lignes internationales contribuent également à la reprise de l'activité, les passagers en transit voient leur nombre divisé par trois en un an.

En 2023, l'aéroport de Caen-Carpiquet est toujours le premier aéroport normand s'agissant du trafic de passagers (près de 330 000 ► **figure 4**). Quatre passagers des aéroports normands sur cinq sont ainsi passés par cet aéroport, essentiellement tourné vers les vols nationaux. Cet aéroport poursuit sa reprise grâce à une nouvelle hausse de fréquentation sur un an (+28 200 passagers), comme celui du Havre-Octeville. À l'inverse, l'aéroport de Deauville-Normandie, largement tourné vers les vols internationaux, voit son nombre de passagers baisser (-5 700 sur un an). Il en est de même pour l'aéroport de Rouen-Vallée de Seine.

Les immatriculations de véhicules repartent à la hausse

En 2023, les immatriculations de véhicules neufs progressent à nouveau en Normandie (+26 300 sur un an

► **figure 5**). Cette hausse, plus prononcée qu'au niveau national (+19,5 % contre +11,9 %), est entièrement portée par le rebond des immatriculations de véhicules particuliers qui représentent près de trois immatriculations sur quatre dans la région.

En 2023, le nombre d'immatriculations augmente dans tous les départements normands, excepté dans l'Orne (-3 000 sur un an ► **figure 6**). La Seine-Maritime est le département où cette hausse est la plus forte (près de 18 500 immatriculations en plus). Elle demeure le premier département de la région de ce point de vue, avec plus de quatre immatriculations sur dix.

Dans la région, les véhicules électriques représentent une plus faible part des immatriculations neuves en 2023 qu'en France, notamment parmi les bus et autocars (7,0 % contre 11,7 % ► **figure 7**). ●

Victor Vignolles (Insee)

► Pour en savoir plus

- Communiqués de presse Haropa.
- Communiqués de presse de Port de Normandie.
- **Balcone T., Comte S., Horvais A-S., Jerrari K.**, « La Normandie, un territoire avec une assise logistique portuaire et maritime importante », Insee Analyses Normandie n° 121, mars 2024.

► 1. Trafic maritime de marchandises dans les ports de Normandie

Ports	Nombre (en millions de tonnes)			Évolution (en %)	Évolution (en %)
	2021	2022	2023	2023/2022	2022/2021
Syndicat Mixte « Ports de Normandie » (Caen-Ouistreham, Cherbourg, Dieppe)	6,3	7,0	6,4	-9,7	11,6
HAROPA PORT	83,6	85,1	81,3	-4,5	1,8
Le Havre	62,4	62,7	60,1	-4,2	0,5
Rouen	21,2	22,4	21,3	-5,1	5,7
Ensemble	89,9	92,1	87,7	-4,8	2,4

Sources : Ports Normands Associés (PNA) www.pna-ports.fr – Haropa www.haropaport.com

► 3. Passagers des aéroports par type de ligne

Type de ligne	Normandie			France entière		
	Passagers 2023 (nombre)	Évolution entre 2022 et 2023	Évolution annuelle moyenne entre 2017 et 2022 ¹	Évolution entre 2022 et 2023	Évolution annuelle moyenne entre 2017 et 2022 ¹	
Lignes nationales ²	331 795	8,8	11,4	-1,3	-2,9	
Lignes internationales	79 533	9,2	-15,0	20,5	-2,3	
Transit	4 240	-64,9	-10,5	-3,9	-12,9	
Total	415 568	6,6	1,4	14,2	-2,5	
dont lignes à bas coût (low cost)	29 004	11,9	8,0	15,6	3,2	
Part des lignes à bas coût (low cost) (%)	7,0	///	///	///	///	

¹ Évolution qui aurait été observée pour le trafic passager des aéroports, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

² La fréquentation des aéroports français comptabilise les passagers embarqués ou débarqués. Ainsi, tous les passagers ayant effectué un vol national à l'intérieur du périmètre défini (France métropolitaine et DROM) sont comptés deux fois. Par exemple, un passager Bordeaux-Lyon est compté une fois au départ de Bordeaux et une fois à l'arrivée à Lyon.

Note : Données brutes.

/// : Absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

► 5. Nombre et évolution des immatriculations par type de véhicule

Catégories de véhicules	Normandie			France entière		
	Nombre d'immatriculations en 2023	Évolution 2022 - 2023	Évolution annuelle moyenne 2017-2022 [*]	Nombre d'immatriculations en 2023	Évolution 2022 - 2023	Évolution annuelle moyenne 2017-2022 [*]
Voitures particulières	119 655	28,0	-8,6	1 817 346	15,2	-6,1
Véhicules utilitaires légers ¹	23 201	-5,0	-2,5	390 471	8,5	-4,5
Véhicules industriels à moteur ²	3 911	24,6	-1,6	50 480	11,5	-2,8
Bus et autocars	244	-6,2	8,1	6 365	2,8	-1,2
2-3 roues et quadricycles à moteur	14 506	4,7	2,2	328 949	-0,3	1,7

¹ Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

² Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

* Évolution qui aurait été observée pour les immatriculations de véhicules neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : Données brutes.

Champ : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

Source : SDES, Rsvero.

► 6. Immatriculation de véhicules neufs par département et type de véhicule

Zonage	Nombre d'immatriculations en 2023					Évolution des immatriculations de voitures particulières (%)	
	Voitures particulières	Véhicules utilitaires légers ¹	Véhicules industriels à moteur ²	Bus et autocars	2-3 roues et quadricycles à moteur	2022-2023	Évolution annuelle moyenne 2017-2022 [*]
Calvados	19 160	4 886	1 822	98	3 468	15,3	-5,8
Eure	28 810	3 360	484	19	2 435	23,9	7,5
Manche	11 570	2 518	272	25	2 566	20,9	-4,3
Orne	5 512	2 496	341	20	1 134	-5,8	-4,6
Seine-Maritime	54 603	9 941	992	82	4 903	42,8	-15,4
Normandie	119 655	23 201	3 911	244	14 506	28,0	-8,6
France entière	1 817 346	390 471	50 480	6 365	328 949	15,2	-6,1

¹ Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

² Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

* Évolution qui aurait été observée pour les immatriculations de véhicules neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : Données brutes.

Champ : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

Source : SDES, Rsvero.

► 2. Transport de marchandises par la route

Normandie	2023 (p) (milliers de tonnes)	Évolution entre 2022 et 2023	en %
			Évolution annuelle moyenne entre 2017 et 2022 ¹
Entrées dans la région	25 461	-4,0	0,0
Sorties de la région	26 648	-5,0	0,7
Intérieur de la région	74 734	-0,8	1,5

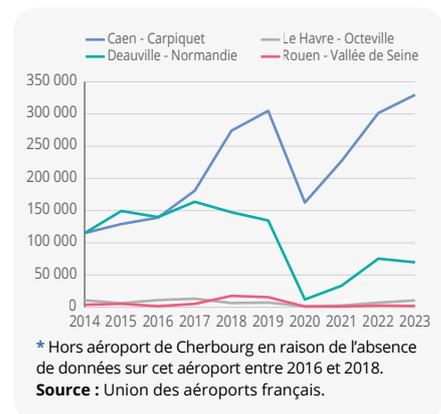
p : Données provisoires.

¹ Évolution qui aurait été observée pour le transport de marchandises par la route, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

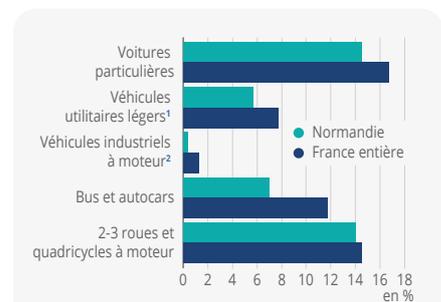
Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

► 4. Évolution du nombre de passagers des aéroports normands*



► 7. Part des véhicules électriques dans les immatriculations en 2023



¹ Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

² Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

Champ : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

Source : SDES, Rsvero.

Nette amélioration de la balance commerciale normande en 2023

En 2023, le solde commercial de la Normandie reste déficitaire mais s'améliore nettement, en raison d'une forte diminution de la valeur des importations causée par la baisse du coût des produits énergétiques. Le déficit commercial de la Seine-Maritime, également en recul, explique la plus large part du déficit régional. L'Europe demeure le principal partenaire économique de la région, l'Allemagne le premier pays « client », et les États-Unis le premier pays fournisseur. Les échanges avec la Chine et la Russie sont, quant à eux, en net recul.

Le déficit commercial se réduit nettement en 2023 dans la région...

Le déficit commercial de la Normandie s'améliore nettement en 2023 avec une diminution de près de 42 %. S'élevant à 18,0 milliards d'euros en 2022, il atteint désormais 10,5 milliards d'euros. Il reste cependant élevé, n'ayant pas retrouvé son niveau moyen observé entre 2014 et 2021 (5,7 milliards d'euros). Son amélioration n'est pas due à l'évolution de la valeur des exportations, en baisse sur un an de 3,1 milliards d'euros, mais plutôt à la forte diminution de la valeur des importations qui passent de 59,8 milliards d'euros en 2022 à 49,2 milliards d'euros en 2023. La baisse du coût des produits énergétiques, qui constituent près de 40 % des importations de la région ► **figure 1**, et de celui des produits manufacturés expliquent en grande partie ce phénomène.

En 2023, la Normandie se situe au 4^e rang pour le déficit commercial, derrière les régions Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Hauts-de-France ► **figure 2**. Elle reste la 6^e région de France au classement des échanges commerciaux avec l'extérieur, tant pour les importations (6,9 % du total) que pour les exportations (6,6 %).

...et dans tous ses départements

En 2023, la valeur des échanges avec l'extérieur reste très inégale selon les départements normands ► **figure 3**. La Seine-Maritime est toujours le département dont l'activité commerciale est la plus importante, que ce soit à l'importation (75 % des importations réalisées en Normandie) ou à l'exportation (57 %). Malgré une

diminution de son solde commercial négatif sur un an (-28 %), l'écart entre exportations et importations constaté dans ce département (-14,6 milliards d'euros) explique la plus large part du déficit commercial régional observé en 2023. Les autres départements normands connaissent également une amélioration de leur solde commercial. Il reste positif et augmente fortement pour le Calvados, passant de 73 à 413 millions d'euros, en raison principalement de l'augmentation des exportations des produits de la construction automobile. L'excédent commercial augmente de 65 % pour l'Eure et de 21 % pour la Manche, alors que le déficit se réduit nettement pour l'Orne (-55 %).

La place prépondérante des hydrocarbures dans le commerce régional

Les hydrocarbures naturels, les produits pétroliers raffinés et le coke représentent à eux seuls 39,5 % de la valeur des produits importés. Viennent ensuite les produits chimiques, puis les produits pharmaceutiques avec 11,9 % et 6,0 % de la valeur des produits importés. À l'exportation, les produits chimiques tiennent la première place suivis des produits pharmaceutiques et des produits pétroliers pour respectivement 16,3 %, 12,8 % et 10,0 % de la valeur des produits importés.

Les échanges avec la Chine et la Russie en net recul

En 2023, l'Europe demeure la première zone d'échanges de la Normandie, que ce soit à l'importation (49 % du total)

ou à l'exportation (60 %). En deuxième et troisième place, on retrouve l'Asie et l'Amérique. Le commerce avec le Proche et le Moyen-Orient est, quant à lui, largement déficitaire (12 % des importations et moins de 3 % des exportations).

À l'échelle des États, l'Allemagne reste le premier « client » de la Normandie, suivi par les États-Unis ► **figure 4**. Au troisième rang, la Belgique prend la place de l'Italie qui se situe désormais en 7^e position. Parmi les premiers fournisseurs, on retrouve par ordre d'importance, les États-Unis, la Belgique, l'Allemagne et la Chine ► **figure 5**. Les échanges avec la Chine, 4^e pays partenaire, sont en repli par rapport à 2022, que ce soit à l'importation ou à l'exportation. Le déficit commercial de la Normandie avec cet État s'est réduit de près de 35 % par rapport à 2022, passant de 901 millions d'euros à 585 millions d'euros. Le recul est encore davantage marqué pour la Russie. Les importations en provenance de cet État ont été divisées par près de 40 sur un an, les exportations par plus de 2, et par plus de 6 depuis 2019. En revanche, les importations en provenance d'Ukraine ont plus que quadruplé par rapport à 2022. ●

Laurence Coredo (Direction régionale des douanes de Rouen)

► Avertissement

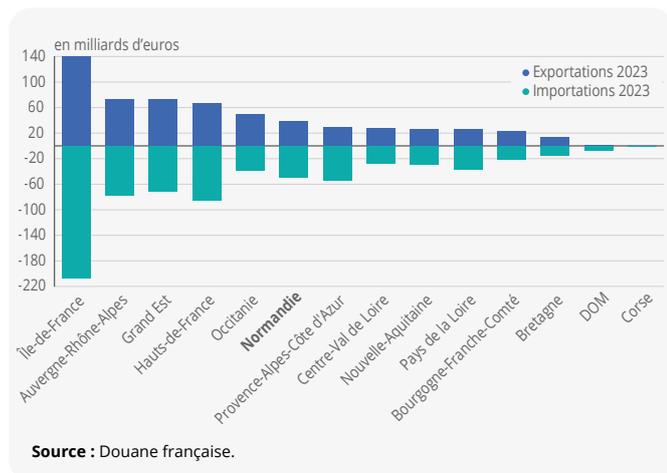
Les données présentées ici n'incluent pas le matériel militaire. Les importations sont comptabilisées en « coût assurance fret » (CAF) et les exportations en « franco à bord » (FAB).

► 1. Balance commerciale de la Normandie par grands groupes de produits

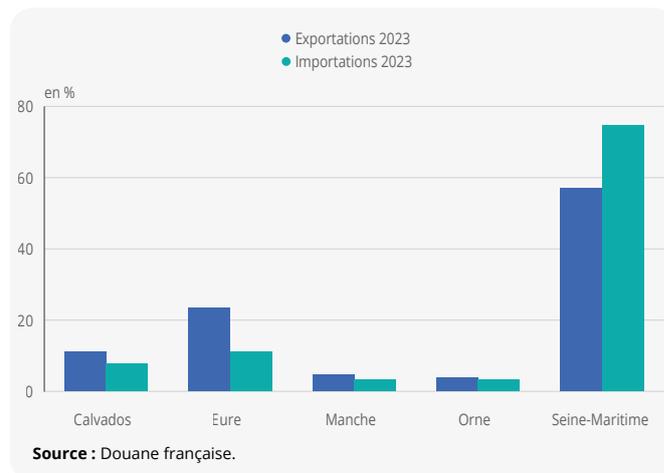
Grands groupes de produits	Part dans les exportations 2023 (en %)	Part dans les importations 2023 (en %)
Grands groupes de produits déficitaires		
Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	1,0	23,6
Produits pétroliers, raffinés et coke	10,0	16,3
Produits divers	0,1	0,2
Grands groupes de produits excédentaires		
Produits des industries agro-alimentaires	15,8	7,1
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	6,8	3,2
Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	12,4	11,0
Matériels de transport	7,6	6,8
Autres produits industriels	46,3	31,8
Ensemble	100,0	100,0

Source : Douane française.

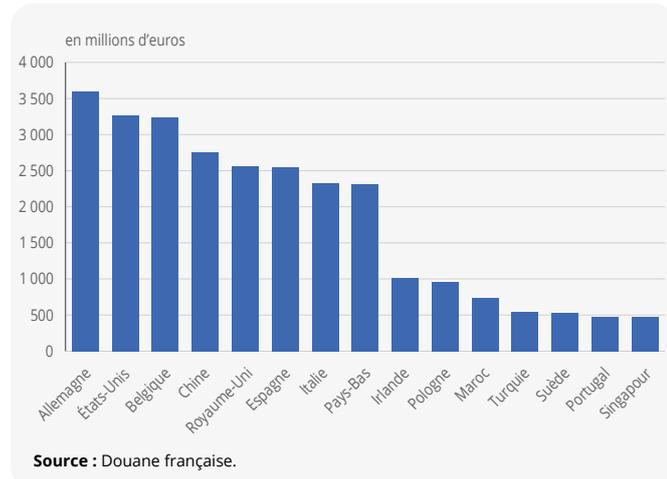
► 2. Place de la Normandie dans le contexte extérieur de la France



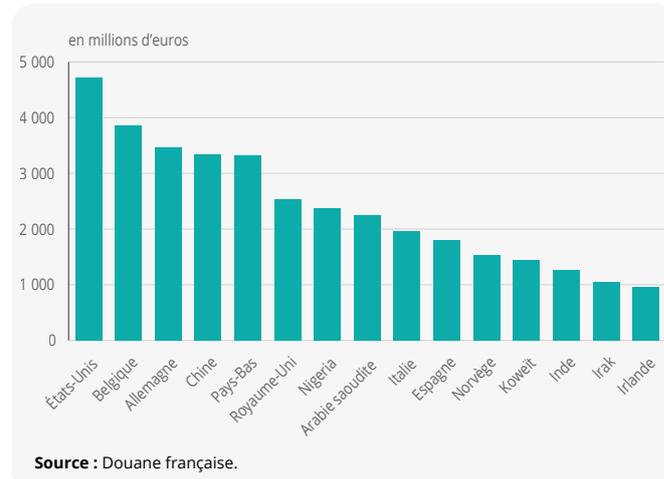
► 3. Part des départements dans les échanges de la région



► 4. Principaux pays clients de la Normandie en 2023



► 5. Principaux pays fournisseurs de la Normandie en 2023



► Pour en savoir plus

- Direction générale des douanes et droits indirects - Département des statistiques et du commerce extérieur - Données Régionales.

Définitions

Autres hébergements collectifs touristiques / AHCT

Les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) sont les résidences hôtelières de tourisme, les villages de vacances et maisons familiales de vacances, les auberges de jeunesse et centres internationaux de séjour, et les centres sportifs.

Catégories de demandes d'emploi établies par arrêté par France Travail

Les demandeurs d'emploi sont les personnes inscrites sur les listes de France Travail. L'inscription sur ces listes est soumise à certaines conditions. Selon leur situation vis-à-vis de l'obligation de recherche d'emploi et de l'exercice ou non d'une activité, les demandeurs d'emploi sont regroupés en cinq catégories.

Chômeur (au sens du Bureau International du Travail)

Un chômeur au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne âgée de 15 ans ou plus qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi durant une semaine donnée
- être disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines
- avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un jeune de 16 à 29 ans ayant satisfait à l'obligation scolaire, des dérogations étant possibles.

Contrat d'engagement jeune

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent de la reconnaissance de travailleur handicapé), qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Mis en œuvre à la fois par France Travail et les missions locales

depuis le 1^{er} mars 2022, il propose à ces jeunes éloignés de l'emploi un programme d'accompagnement intensif (avec un objectif de 15 à 20 heures d'accompagnement par semaine), et une mise en activité régulière. Le parcours est prévu pour durer de 6 à 12 mois. Le bénéficiaire peut toutefois quitter le dispositif de façon anticipée ou au contraire le prolonger jusqu'à 18 mois maximum. Les jeunes peuvent percevoir une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 520 euros, en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements. Contrairement à la Garantie jeunes qui s'inscrivait nécessairement sans un Pacea, le CEJ ne peut pas être concomitant avec un Pacea.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail destiné à permettre aux jeunes de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats, d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale au moyen d'une formation en alternance.

Contrat unique d'insertion / CUI

Le contrat unique d'insertion a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

Correction des variations saisonnières / CVS / Désaisonnalisation

La correction des variations saisonnières permet d'éliminer l'effet de fluctuations périodiques infra-annuelles dues au calendrier et aux saisons, de manière à faire ressortir les évolutions les plus significatives de la série. Celles-ci sont contenues dans la tendance et la composante irrégulière.

Création d'entreprise / Réactivation d'entreprise

Une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre d'une nouvelle combinaison de facteurs de production avec pour restriction qu'aucune autre

entreprise ne soit impliquée dans cet événement.

Défaillance d'entreprise

Une unité légale est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à France Travail et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits en catégories A, B, C, depuis un an ou plus.

Emploi (au sens du Bureau International du Travail)

Une personne en emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée.

Emplois francs

Expérimenté à partir du 1^{er} avril 2018 puis généralisé à la France entière au 1^{er} janvier 2020, le dispositif d'emploi franc est un dispositif qui permet à un employeur de bénéficier d'une aide financière lorsqu'il embauche un habitant résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), en CDI ou en CDD d'au moins six mois.

Emploi salarié

Les salariés sont les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre entité résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination.

Entreprise

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Estimations d'emploi localisées / Estel

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié ».

Établissement / Siret

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique, etc.

Heures rémunérées

Le volume d'heures rémunérées correspond à la durée pour laquelle le salarié est rémunéré sur une période. Cela inclut notamment les heures supplémentaires mais aussi les absences pour lesquelles le salarié perçoit une rémunération, comme les congés payés, les jours fériés ou les jours attribués au titre de la réduction du temps de travail. Ce volume d'heures rémunérées est une composante importante de l'activité économique, même s'il ne la mesure pas directement : d'une part, certaines absences sont considérées comme du travail rémunéré et d'autre part, la rémunération des salariés ne reflète pas toujours les fluctuations de leur productivité.

Hôtellerie de plein air (campings)

Les campings sont destinés à l'accueil de tentes, de caravanes, de résidences mobiles de loisirs et d'habitations légères de loisirs. Ils sont constitués d'emplacements nus ou équipés de l'une de ces installations, ainsi que d'équipements communs.

Immatriculations de véhicules neufs

Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Les immatriculations provisoires de véhicules neufs et celles des véhicules en transit temporaire ne sont pas comptabilisées.

Insertion par l'Activité Économique (IAE)

L'insertion par l'activité économique (IAE) consiste en un accompagnement dans l'emploi destiné à aider les personnes très éloignées de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles afin de faciliter leur insertion sur le marché du travail. La spécificité du parcours d'insertion consiste à proposer un contrat de travail, doublé d'un accompagnement social et professionnel personnalisé, de façon à lever les principaux freins d'accès à l'emploi. En complément de l'accompagnement dispensé, les salariés peuvent bénéficier de formations adaptées à leurs besoins.

Intérim / Travail temporaire / Travail intérimaire

L'intérim (ou travail intérimaire ou travail temporaire) consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail temporaire.

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, dont la construction a été autorisée par un permis de construire ou une non-opposition à une déclaration préalable.

Logement collectif

Un logement collectif (appartement) fait partie d'un bâtiment dans lequel sont superposés plus de deux logements distincts et dont certains ne disposent pas d'un accès privatif.

Logement commencé

Un logement est considéré comme commencé (ou mis en chantier) après réception de la déclaration d'ouverture

de chantier (DOC) envoyée par le pétitionnaire (ou maître d'ouvrage).

Logement individuel

Un logement individuel est un logement dans une maison individuelle. Une maison individuelle peut comporter deux logements individuels s'ils ont été construits par le même maître d'ouvrage d'après le code de la construction et de l'habitation.

Micro-entrepreneur

Un micro-entrepreneur bénéficie du régime de même nom (appelé auto-entrepreneur jusque 2014), qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions.

Non-résident (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

Nuitée

Le nombre de nuitées correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)

Mis en place à partir de 2017, le PACEA est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs. En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune en PACEA, destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie.

Parcours emploi compétences (PEC)

Depuis janvier 2018, les contrats aidés du secteur non-marchand (CUI-CAE) sont transformés en parcours emploi compétences.

Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, est modulé selon le type de public (PEC « tout public », PEC QPV-ZRR, PEC Jeunes).

Population active (au sens du Bureau International du Travail)

La population active au sens du Bureau International du Travail (BIT) comprend les personnes en emploi au sens du BIT et les chômeurs au sens du BIT.

Résident (au sens du tourisme)

Personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.

Services rendus aux entreprises

Les services rendus aux entreprises regroupent globalement les activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien.

Services rendus aux particuliers

Les services aux particuliers se caractérisent par la mise à disposition d'une prestation technique ou intellectuelle principalement à destination des particuliers (ou ménages), même si

certains d'entre eux concernent également les entreprises.

Taux de chômage (au sens du Bureau International du Travail)

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs (en emploi ou au chômage) au sens du Bureau International du Travail (BIT).

Tourisme

Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année. ●

Directeur de publication

Philippe Scherrer

Rédacteur en chef

Sylvain Comte

Secrétariat de rédaction

Tania Bchini-Valle

Claire Godin

Auteurs**Insee :**

Thomas Balcone (Insee Normandie)

Clément Bortoli (Insee Dep. Conjoncture)

Christian Comesella (Insee Normandie)

Guillaume Chantre (Insee Normandie)

Diane Delver-Custos (Insee Normandie)

Stéphanie Gosselin (Insee Normandie)

Khalid Jerrari (Insee Normandie)

Jessica Panchout (Insee Normandie)

Victor Vignolles (Insee Normandie)

Gaston Vermersch (Insee Dep. Conjoncture)

SSM :

Damien Barthélémy (Dreets Normandie)

Élisabeth Borgne (Draaf Normandie)

Laurence Coredo (Direction régionale des douanes de Rouen)

Avec l'appui technique de :

Flavien Alleaume (Insee Normandie)

Laura Le Mains (Insee Normandie)

Contact presse

Jérémy Simon

Tél. : 02 35 52 49 17

jeremy.simon@insee.fr

ISSN 2493-7495 (en ligne)

ISSN 2496-5227 (imprimé)

© Insee 2024

La Normandie continue à créer des emplois en 2023 malgré le ralentissement économique

Insee Conjoncture Normandie

n° 42

Juin 2024

En 2023, l'activité économique en Normandie ralentit mais reste toujours porteuse de créations d'emplois

L'année 2023 a été marquée par une certaine atonie de l'activité tant en France qu'en Europe qui contraste avec le dynamisme observé aux États-Unis. L'économie normande ralentit mais ce repli n'affecte pas tous les secteurs de la région de la même manière. Le résultat de l'agriculture est en recul après deux années de hausse, suivant ainsi la tendance nationale. Le secteur de la construction est en difficulté, tant au plan national que dans la région. La situation est davantage contrastée au sein du secteur des transports. Le trafic de marchandises diminue en Normandie en 2023, alors que le transport aérien de passagers en revanche se porte mieux dans la région et les immatriculations de véhicules neufs repartent à la hausse.

En 2023, l'emploi salarié continue d'augmenter même si la dynamique observée l'an dernier est moins soutenue. La région a créé 5 700 emplois salariés en net (150 000 en France), dans presque tous les secteurs d'activité à l'exception de la construction. Dans ce contexte favorable, nombre d'offres d'emplois restent non pourvues. Depuis 2019, la part des métiers en tension progresse. Dans la région, les métiers concernés par les plus fortes tensions de recrutement se trouvent dans l'industrie et la construction, le plus souvent sur des qualifications de technicien ou de cadre, mais aussi d'ouvrier.

Le chômage repart lentement à la hausse en 2023 dans ce contexte de ralentissement économique. Cette légère croissance du chômage cette année, observée pour la première fois depuis 2014, porte son taux à 7,1 % de la population active. En 2022, le taux de chômage normand avait atteint son plus bas niveau depuis 40 ans (6,6 %).

En 2023, près de 35 700 entreprises ont été créées en Normandie, un niveau similaire à l'année précédente. La région se distingue par une légère progression dans un contexte de recul national qui touche particulièrement les formes sociétaires et les entrepreneurs individuels. Ralentissement économique, fin des mesures de soutien à l'activité depuis juin 2022 et difficultés sectorielles expliquent une progression des défaillances déjà observée l'an passé, qui retrouvent désormais leur niveau d'avant crise sanitaire.

Dans le secteur du tourisme, la fréquentation dans l'ensemble des hébergements progresse en dépit d'une baisse d'activité dans les hôtels au cœur de l'été 2023. Les touristes sont, en particulier, venus nombreux dans les campings de la région.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
[insee.fr](https://www.insee.fr)



ISSN : 2493-7495 (version imprimée)
ISSN : 2496-5227 (version en ligne)
REF. Insee Conjoncture
Normandie n° 42
Juin 2024